

droit et liberté

revue mensuelle
du mouvement contre le racisme
l'antisémitisme et pour la paix



5 francs • n° 357 • avril • 1977

dossier :
**comment
on
enseigne
les
préjugés**



ns Municipales

les des 13 et 20 Mars 1977

AVI
AUX FAI

LA COMMISSION DE L'AID
DU CONSEIL DE PARIS

droit
et
liberté

élections
municipales

le racisme
un argument
électoral ?
les électeurs
refusent
la provocation

droit
et
liberté

élections
municipales

le racisme
un argumen
électoral ?
les électeurs
refusent
la provocation

DEPOSITAIRE DE TOUTES LES GRANDES MARQUES

les meubles barlier

magasin ouvert tous les jours sauf le lundi

15, rue maurice thorez
92000 nanterre
téléphone : 204.14-41

CREATION ET DIFFUSION

DES CRAVATES

Michael Morgan

19, rue du Renard - 75004 PARIS
tél. : 887.54.62

la boîte à pull

3 magasins à Paris

- * Arcades du Lido
Champs-Elysées - BAL 55-37
- * 11, rue du Havre
St-Lazare - EUR 57-67
- * 42, rue de Passy - 16^e
AUT. 28-38
- * Bruxelles - Liège - Anvers
Caen - Rennes - Rouen
Montpellier - Perpignan

FABRIQUE DE BONNETERIE

Société Anonyme des Anciens Etablissements

E. MARCEL

au Capital de 400.000 F

Avenue du Polygone - 42300 ROANNE

(77) 71-37-25

— PRET A PORTER —

HOMME - DAME - ENFANT - BONNETERIE

DAMIS s. a.
CANAVERAL

vous habille de la tête aux pieds

105 à 117 cours V.-Hugo - 33000 Bordeaux

ALBANY
TAILLEUR

317, rue Vaugirard - 75015 PARIS - Tél. 532.86.80

ROBINETTERIE MODERNE
DE PARIS

robinetterie générale

sanitaire

outillage

chauffage

70, Avenue de la République

75011 Paris - 805-28-30 +

■ courrier ■

d'autres injustices

Il y a des années et des années que je fais partie du M.R.A.P. et que je lis et fais lire droit et liberté.

Mais il faut universaliser votre défense de la dignité humaine, et des droits de l'Homme, sinon vous êtes partiaux ou borgnes.

Il n'y a pas que la ségrégation raciale pour faire des ravages sur la terre : la ségrégation politique en cause d'aussi catastrophiques. En Amérique latine, par exemple, mais aussi dans les Pays de l'Est où les régimes (dont j'approuve les idéaux, dans leur théorie sociale) ont complètement défigurés les principes qu'ils affichent : la ségrégation sociale à l'égard des croyants, des humanistes, des penseurs libres... est bête et méchante, cruelle.

A Prague, les ingénieurs dit « opposants » balaient les usines...

Si ce n'est pas sur la couleur de la peau qu'on y opprime, on n'en opprime, emprisonne, déporte, pas moins : c'est une ségrégation aussi.

Marc GIMEL
83600 Fréjus

N.D.L.R. Certes, il y a dans un grand nombre de pays — y compris la France — bien des atteintes aux droits de l'Homme et des injustices sociales à dénoncer : le M.R.A.P. et notre revue ont un objectif bien déterminé : nous combattons, parmi ces injustices, celles qui relèvent du racisme. Cela est déjà important et suffit à nous accaparer. Nous avons même, en permanence, le sentiment de ne pas faire assez. De plus, il convient de noter que les adhérents du M.R.A.P. peuvent avoir des idées divergentes sur beaucoup de problèmes autres que la lutte contre le racisme, et c'est seulement pour mener celle-ci qu'ils se sont unis au sein du Mouvement. Notre action est donc partielle. Cela n'empêche pas ceux qui le souhaitent de militer également dans les organisations (ou partis) traitant d'autres aspects de la réalité sociale. Il n'y a là aucune incompatibilité.

un être qui n'a rien d'humain

A propos du film « Raïd sur Entebbé » dont vous parlez dans le n° 355 de droit et liberté.

Il ne s'agit ni de politique, ni du problème des Palestiniens (qui, bien entendu, doit recevoir une solution juste).

Il s'agit d'éliminer de la société des humains, un être (Amine Dada) qui n'a d'humain que la figure. Tous les journaux, quelle que soit leur couleur politique, sont d'accord : c'est l'être le plus raciste qui puisse exister au monde.

En faisant preuve de mansuétude à son égard, il devrait être examiné par une

droit et liberté n° 357 ■ avril 1977

commission internationale de psychiatres. Il est plus que probable que leur conclusion serait l'internement.

Dr A. RAUCHBACH
92. Puteaux.

N.D.L.R. Nous avons à plusieurs reprises parlé du cas Amine Dada et analysé le phénomène qu'il incarne, notamment dans notre numéro 354. Le réduire à un problème individuel, qui pourrait être résolu par la psychiatrie, n'est-ce pas en réduire la gravité, et ne faut-il pas s'attacher à une analyse plus approfondie ?

quelques adresses

Nous avons été très émus d'apprendre le nouvel attentat dont vous avez été victimes, et nous voulons vous apporter notre amicale sympathie, tant pour le M.R.A.P. que pour vous tous personnellement qui êtes l'objet d'aussi odieuses menaces.

Voici quelques adresses auxquelles vous pourriez envoyer **droit et liberté**, qui mettrait les destinataires au courant de ce dont personne — à peu près — n'a parlé. Ci-joint virement.

Mme TRAIN, Mme HOUDAS
75005 Paris.

l'immonde régime

Suite à votre article sur les enfants de Soweto (paru dans **droit et liberté** de janvier 77), je vous envoie un chèque à leur intention.

Je souhaite par là, participer, modestement, à la lutte que vous menez contre l'immonde régime de l'apartheid en Afrique du Sud et, d'une manière générale, contre le racisme à travers le monde.

S. COPPOLA
92260 Fontenay-aux-Roses

paris-dakar

J'ai une Lada 1300. La grande solidité et la rapidité de ce véhicule, ainsi que ses qualités en tous terrains, m'encouragent à faire Paris-Dakar en 1977, par Madrid et Agadir.

Vous trouverez peut-être mon idée stupide. Mais, peut-être, que des lecteurs de **droit et liberté** voudront venir avec moi, en partageant les frais. Mais il faudrait préparer cela ensemble, très soigneusement, en liaison avec les associations représentant les originaires des différents pays que nous traverserons.

Evidemment, je ne peux me renseigner dans une agence de voyages. Ils donneront à ses questions des réponses du genre : « Allez-y donc en avion ! ».

M. PAPON
93600 Aulnay-sous-Bois.

au sommaire

■ l'événement ■

le racisme,
argument électoral p.6
aux sources
de la violence p.8

■ au fil des jours ■

u.r.s.s. : des brimades
innacceptables. p.10

■ dossier ■

comment on enseigne
les préjugés p.13

■ point chaud ■

afrique du sud :
l'ai vécu soweto p.21

■ vos droits, vos libertés ■

expulsions :
sauvegarder
les droits des étrangers p.23

et nos rubriques habituelles...

la couverture est de Jean-Yves Treiber.

chômeur

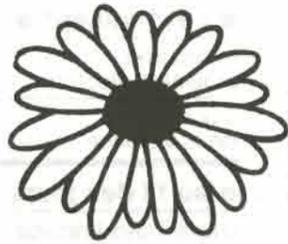
Je viens de recevoir votre circulaire concernant mon réabonnement à votre revue. Hélas ! étant chômeur, je ne puis plus, en raison de ma situation financière, continuer cet abonnement. Je le regrette, mais qu'y puis-je ?

Pourtant, non seulement je la lisais entièrement, mais je la faisais connaître autour de moi.

S'il vous est possible de m'accorder un service gratuit, merci.

G.P.
44400 Rezé.

N.D.L.R. Que des abonnés de **droit et liberté** se trouvent parmi les 1 500 000 chômeurs victimes de la crise, il n'y a là rien d'étonnant. Nous souhaitons à notre correspondant de trouver rapidement du travail ; et, bien entendu, notre mensuel, entre temps, lui sera envoyé gratuitement, comme à tout autre abonné se trouvant dans son cas. Nous sommes convaincus que d'autres lecteurs par leurs gestes de solidarité, nous apporteront la compensation nécessaire, compte tenu des faibles moyens dont nous disposons.



maillots de bain

bilytis
PARIS

VENTE PARQUETS - LAMBRIS
LIÈGE

bemart

173, rue des Pyrénées, 75020 Paris
Téléphone 636.18.73 et 636.32.08
Expéditions toutes régions

arbois

le leader de la publicité par l'objet

pour nous questionner appelez-nous :

737.05.13/737.07.35/737.34.93

pour venir nous voir : 270.17.32

11 bis, impasse Abel-Varet, 92110 Clichy
à 300 mètres de la sortie du périphérique porte de Clichy.



**BOUTONS
BOUCLES
FERMOIRS
GALONS**

113, rue d'Aboukir PARIS

TEL. 236-12-43
236-49-83

claudesylger
robes

116, RUE RÉAUMUR, 75002 PARIS

TÉL. : 233.58.14 +

S A R L au capital de 100.000 Francs

M A R O Q U I N E R I E

SACS - PARAPLUIES - BAGAGES - SERVIETTES
PETITE MAROQUINERIE

**CELLERIE
DU
MARAIS**

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 199 500 Francs

E T S F R Y D M A N

15, RUE DU TEMPLE, 75004 PARIS

Téléphone : 272-60-78 et 278-74-09

MÉTRO : HOTEL-DE-VILLE

une montée inquiétante

Je vous écris à la suite de l'émission d'Anne Gaillard que j'ai entendue hier à la radio, et qui traitait du logement et du racisme. J'ai été bouleversée, et j'ai pris la décision d'essayer de faire quelque chose — si possible — de concret pour lutter contre le racisme sur le plan local.

Ne croyez pas que je vous écris sur un coup de tête et que ma décision est velleitaire. Depuis toujours, j'ai été sensibilisée à ce problème, et chaque fois que je l'ai pu — dans de banales circonstances de la vie quotidienne — j'ai défendu mon point de vue.

Je suis professeur de lettres, et j'ai pu constater, au cours des débats avec mes élèves une montée, qui me semble inquiétante, du racisme. En tant que professeur, je ne peux pas faire grand chose. J'essaie d'éveiller l'esprit critique des élèves, de les amener à réfléchir, à écarter les idées reçues... C'est déjà important, mais limité.

Je voudrais savoir si à Meaux, qui a une zone industrielle assez importante, des « cités d'urgence », donc un certain nombre de travailleurs immigrés, il existe des représentants de votre Mouvement et, si oui, où je pourrais les trouver. Sinon, pensez-vous qu'il soit possible de créer ici une section locale ?

Mme M.L.
77100 Meaux

**droit
et
liberté
mensuel**

120, rue saint-denis, 75002 paris
téléphone 233.09.57 - c.c.p. 9239-81 paris

directeur de la publication

albert lévy

rédaction

jean-louis sagot-duvaux

maquette

lucky thiphaine

publicité

au siège du journal

ABONNEMENTS

● UN AN : 50 FRANCS ● SOUTIEN : 100 FRANCS
ANTILLES, REUNION, MAGHREB, AFRIQUE FRANCOPHONE,
LAOS, CAMBODGE, NOUVELLE-CALÉDONIE : 55 FRANCS
AUTRES PAYS : 75 F - CHANGEMENT D'ADRESSE : 2 F

droit et liberté n° 357 ■ avril 1977

■ éditorial ■

par delà le m.r.a.p.

A chacun de ses attentats (quatre en quelques semaines), le « groupe Joachim Peiper », devenu « comité anti-M.R.A.P. », dépose des tracts où il exhale ses griefs : il en veut à notre Mouvement d'abord de lutter contre l'apartheid, puis de défendre les travailleurs immigrés et de s'opposer au néo-nazisme; il accuse les éducateurs antiracistes de corrompre la jeunesse; surtout, il ne peut supporter l'union qui se réalise en permanence au sein du M.R.A.P., entre gens de bonne volonté, sans distinctions politiques, sociales ou philosophiques, et il brandit rageusement l'épouvantail du « communisme » dans l'espoir de ruiner cette union et l'action si efficace qu'elle permet.

Rien de bien nouveau dans ces invectives, si ce n'est qu'elles nous parvenaient jusque là dispersées, et qu'elles se trouvent maintenant réunies : c'est globalement, pour tous les aspects de son combat, pour ce qu'il représente, que le M.R.A.P. est attaqué. A travers elles, on peut découvrir qui nous gênons et pourquoi : des profiteurs de l'apartheid, en France et en Afrique du Sud, aux exploiters des immigrés, en passant par les obscurantistes de tous poils qui voient dans le racisme et l'antisémitisme des moyens éprouvés de division et de diversion, ils ne manquent pas, ceux qui ont de bons motifs pour souhaiter notre disparition. Groupés en vue de sauvegarder leurs intérêts sordides, l'acharnement qu'ils déploient montre à quel point le racisme est aujourd'hui important dans la vie politique et sociale, nationale et internationale.

Quant aux moyens utilisés, ils sont également significatifs. Il est clair que ces messieurs du gang anti-M.R.A.P. n'ont aucun argument à opposer aux nôtres et que, leur appels à la haine rencontrant peu d'échos, ils estiment ne plus pouvoir se faire entendre que par des bombes. Qu'ils en arrivent là est, certes, inquiétant; mais c'est la conséquence de leur isolement, de leur échec. C'est la preuve que l'action contre le racisme, que le M.R.A.P. incarne mais qu'il n'est pas seul à mener, porte ses fruits. Ils peuvent multiplier les actes criminels, ils ne parviendront pas à faire accepter pour vérités leurs mensonges, ils n'obtiendront pas le soutien conscient de l'opinion.

La violence, leur dernier recours, n'est donc pas dirigée contre le M.R.A.P. seul, mais contre tous ceux qui les rejettent. Par les procédés bien connus de l'intimidation et du chantage, chers à leurs maîtres nazis, ils voudraient obliger à se taire, à se terrer en premier les militants antiracistes, ensuite quiconque est attaché aux idéaux républicains avec lesquels ils ne peuvent co-exister. Aussi, leur agitation pernicieuse contribue-t-elle au climat de confusion, d'insécurité et de peur que d'aucuns verraient volontiers s'instaurer, pour empêcher les évolutions qui s'amorcent dans notre société. Il y a là un terrible engrenage, dont l'Histoire a fait apparaître naguère, dramatiquement, la cruauté fatale : après le M.R.A.P. et ses dirigeants, si on laissait faire, l'interdit frapperait d'autres organisations, d'autres démocrates. Ainsi naît et s'impose le fascisme, coup d'arrêt brutal donné par les forces les plus rétrogrades aux aspirations généreuses des peuples.

C'est dire que, par delà le M.R.A.P., la montée du terrorisme raciste et du ganstérisme politique est un problème désormais posé au pays tout entier. Contre les groupes armés, bottés et casqués qui s'y livrent, l'exigence de mesures réelles doit s'affirmer. Il faut que cesse la mansuétude des pouvoirs publics envers les fauteurs de haine et de violences.

Notre riposte, c'est d'accentuer encore l'isolement des criminels et la réprobation qui les entoure; de démasquer les complicités dont ils bénéficient; de mobiliser toujours plus, face à la montée des périls, ceux qui ne veulent pas « revoir ça ».

Albert LEVY

Elections Municipales

Scrutins des 13 et 20 Mars 1977

Lors des dernières élections municipales, les listes racistes n'ont pas eu beaucoup de mal à compter leurs voix. La déconfiture de l'extrême-droite et le cinglant désaveu que lui a infligé le suffrage universel sont un encouragement puissant pour l'action anti-raciste.

Cette note d'optimisme ne doit pourtant pas faire oublier que les racistes, pour être minoritaires, n'en sont pas moins actifs et parfois même virulents. Dans plusieurs cas, partis ou personnalités ont fait une fois de plus appel à la bassesse pour tenter de récupérer quelques voix.

Sur un autre registre, on a vu se développer, autour du thème du « vote juif », des campagnes qui ne brillaient pas par la hauteur des arguments. On s'interroge sur l'opportunité d'une propagande qui invite à un vote catégoriel, sur une base raciale ou religieuse, face au développement inquiétant de l'antisémitisme et du néo-nazisme, dans la dernière période. En toute occurrence, cela ne peut que nuire au débat politique, en lui substituant des éléments irrationnels et dangereux. Les juifs, les immigrés, toute autre minorité en sont les premières victimes, en attendant que la société toute entière s'en trouve atteinte.

le racisme, argument électoral

Pour le Front National, le parti de M. Le Pen, les termes « Paris aux Parisiens » prennent un sens tout à fait raciste. Ses affiches électorales appellent clairement à l'expulsion des travailleurs immigrés qui essayent d'y vivre. Un placard dénonce une « invasion étrangère qui ne fait que s'amplifier au point de coloniser certains quartiers ». Critiquant les municipalités « marxistes », un tract y constate une « invasion étrangère encore plus massive qu'à Paris et l'insécurité encore plus grande, ce qui n'est pas peu dire. » On remarquera l'amalgame ! De plus, le tract préconise de réserver aux Parisiens les hopitaux « encombrés au-delà de l'acceptable par des malades étrangers dont l'immigration a été indûment tolérée ». 2 % des voix, c'est la sanction des électeurs parisiens à cette propagande raciste.

Pourtant, certains individus reprennent à titre personnel ce type d'argumentation. M. Léon Héritier, maire sortant de Fréjus, a cru électoralement profitable de démentir catégoriquement les « calomnies » selon lesquelles il n'aurait pas mené une politique discriminatoire éner-

gique à l'égard de la communauté maghrébine de la ville. On lit ainsi dans une interview publiée par « Sud Courrier » en février : « Les principales mesures prises ont consisté à écarter ou à supprimer les pôles d'attraction qui les attireraient (les immigrés), à savoir, la maison accueillante de la rue Aristide-Briand et le cinéma de la place Paul-Vernet, spécialisé dans la projection de films arabes. La première a été transférée à la périphérie de la commune, à proximité des camps militaires. Le second a été acquis par la commune. Sa transformation en foyer-restaurant pour les personnes âgées est en cours... » Après avoir affirmé qu'il s'était systématiquement opposé **personnellement** à la venue des familles des travailleurs étrangers, il conclut par un véritable appel public à l'illégalité et à la discrimination, en invitant ses compatriotes à être « plus circonspects sur le choix de leur locataires ou des acheteurs d'immeubles qu'il veulent vendre ». M. Héritier n'a pas été réélu maire de sa ville.

A Gennevilliers, sur le journal électoral d'une liste de la majorité, on peut retrou-

ver le même type d'argumentation sous le titre : « Gennevilliers = colonie étrangère... Halte à l'immigration sauvage ». Thèmes qui rappellent étrangement les slogans de l'ex-Ordre Nouveau et des actuels Front National et Parti des Forces Nouvelles.

A Saint-Maur-des-Fossés où la liste de la majorité demeurerait face à la gauche, après que le maire sortant mis en minorité, M. Noël, se soit finalement désisté pour celle-ci, un tract anonyme ronéoté est largement distribué : « **Attention !**

Avant de voter, regarder bien votre bulletin de vote. L'une des deux listes en présence au second tour est truffée de **juifs et d'étrangers** — Elle est facilement reconnaissable : Brunschavig — Deis — Stocklin — Netto — Castro — Chirokoff — Archetti — Flodrops — etc... Nous avons éliminé Noël et ses juifs : Attali — Fulla — Fischer — Faimzang — Safar — Stark. Le 20 mars éliminera son comparse : Houriez ».

Si certains n'hésitent pas à faire du racisme un argument électoral, on en trouve d'autres qui, en leur temps, n'hésitent pas à en faire une doctrine et un mode de vie. C'est le cas de M. Ambre, conseiller municipal élu sur les listes de la majorité, à Lyon (On s'étonne d'ailleurs que M. Ambre soit membre du comité lyonnais de la L.I.C.A., Ligue internationale contre l'antisémitisme). Durant l'occupation, M. Ambre, avocat, publia un livre intitulé « **La condition publique et privée du juif en France** ». Sous l'appa-

rence inoffensive d'un traité juridique, M. Ambre signale avec un zèle obstiné toute les « lacunes » de la législation antisémite de Vichy, s'ingéniant à trouver des solutions pour renforcer un arsenal législatif qui n'avait pas besoin d'un tel secours. Pour M. Ambre, le recensement des juifs, imposé par les occupants nazis en 1940 était une « mesure, grave sans doute, mais que la logique imposait ». Il

conclut : « Ainsi protégée, la Nation française libérée de l'hypothèque juive, pourra, le Gouvernement l'espère, trouver à la situation tragique où elle est plongée une solution véritablement française, exempte de ce cosmopolitisme qui jusqu' alors l'avait trop souvent avilie et dégradée... ». La façon qu'a M. Ambre d'être « véritablement français » le qualifie-t-elle pour être un élu du peuple ?

faut-il un vote juif ?

L'utilisation de questions raciales ou religieuses sur le plan électoral peut être variée. Il en est une qui, si elle ne peut évidemment pas être mise sur le même plan que ce dont nous venons de parler, n'en amène pas moins les antiracistes et ceux qui combattent l'antisémitisme à s'interroger. C'est ce que l'on appelle parfois « le vote juif ».

Dans le deuxième secteur de Paris, un « **Comité juif d'action** » distribuait un tract invitant à ne pas voter pour M. Dominati (R.I.), en raison de la politique gouvernementale jugée « anti-israélienne ». Il publiait un communiqué après les élections, où l'on pouvait lire : « Aux prochaines élections législatives, les électeurs juifs se détermineront à nouveau en fonction des actes de leurs gouvernants et de la politique suivie par la gauche face aux problèmes du Proche-Orient et de l'antisémitisme en U.R.S.S. »

Il faut dire que les différents candidats n'avaient pas lésiné sur les appels du pied à l'électorat pro-israélien, complaisam-

ment confondu avec les citoyens d'origine juive. M. Dominati lui-même invita les électeurs juifs (déterminés comment ?) à une projection du film « **Raid sur Entebbe** ». Dans son journal électoral « **Paris-Demain** », le candidat de la gauche était présenté comme un partisan secret de l'O.L.P. On y voyait même la photographie du fils d'un des colistiers de M. Dominati, la jambe dans le plâtre, parce qu'il aurait été « accidenté une nuit, au cours d'un collage d'affiches protestant contre la libération du Palestinien Abou Daoud. »

La liste d'union de la gauche n'utilisa pas l'argument dans son matériel électoral, mais Georges Dayan, tête de liste (P.S.) affirmait dans « **Tribune Juive Hebdo** » (n° 454), dans un dossier sur « **les juifs et les Municipales** » : « Ce que je peux affirmer, c'est qu'aujourd'hui, la majorité de la majorité est pro-arabe; si demain la gauche est au pouvoir, la majorité de la majorité sera pro-israélienne ». Au demeurant, l'hebdomadaire

Les contradictions du vote juif

publiait sur deux numéros ses réflexions sur le « vote juif ».

En fait, là encore, il ne semble pas que cette campagne ait eu un grand effet sur l'électorat. Ce n'est pas par rapport à Israël ou à l'U.R.S.S. que les électeurs français se déterminent mais en fonction des grandes options présentées par les différentes familles politiques. D'autant plus que l'on remarque un consensus à peu près général dans tous les courants politiques français concernant le droit à l'existence de l'Etat d'Israël comme la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien.

Une lettre de M. Elie Arié, cardiologue, au journal « **Le Monde** » a excellemment résumé la fausseté et le danger des appels au « vote juif » : « ... La majorité des 30 % de juifs ouvriers voteront sans doute à gauche, comme la majorité des ouvriers non juifs; et, à l'inverse, quelles que soient les déclarations pro-israéliennes de M. Marchais, il devra se faire une raison, il est peu probable que M. de Rothschild vote pour le programme commun et ses nationalisations/... »

« Il est connu que sionisme et antisémitisme postulent en commun que les juifs sont des gens différents des autres, qui doivent vivre ailleurs. Mais l'immense majorité des juifs, qui se sentent français avant tout, ressentent fort mal que les candidats les sollicitent en tant que juifs. Nombreux sont ceux chez qui cela déclenche une réaction d'allergie et de rejet. »

Les militants antiracistes, savent pour leur part que l'antisémitisme peut se servir de telles campagnes et que cela est grave, dans le climat actuel de montée des groupes néo-nazis.

Une conclusion optimiste ? Oui, dans le sens où les questions raciales ont peu pesé sur l'électorat, et que ce sont vraiment sur des options politiques que les Français se sont déterminés. La vigilance doit-elle pour autant se relâcher ? N'oublions pas le communiqué du Front National : « **Le Front National a participé, partout où il l'a pu, à des listes de large union antimarxiste, et comptera de nombreux élus locaux.** »

Notons pour finir, que ça et là, des propositions se font jour dans le but d'associer de plus près les travailleurs immigrés à la gestion de leur cité. On ne peut que souhaiter le développement de telles recherches. Peut-être M. Dijoud, (ex) ministre de l'immigration, réélu à Briançon, voudra-t-il donner l'exemple ? A moins qu'il n'ait repris dans sa campagne ce qu'il disait le 13 décembre dernier à la télévision, (cf d.l. n° 354) se plaignant que les travailleurs immigrés « envahissent » les sanatoria de sa région ?

J.-L. S.-D.

aux sources de la violence

La liste noire continue ! Les néo-nazis frappent où ils veulent et peuvent même s'offrir le luxe de prévenir de leurs méfaits. Après les trois agressions contre le siège du M.R.A.P., après les attentats contre Charles Palant, vice-président et Roger Maria, membre du conseil national, nos amis Ali Majid, secrétaire national et Jacques Silberzan, membre du conseil national ont été à leur tour victime de ces criminels. Une bombe a été déposée devant leur porte, dans la soirée du 24 mars. L'épouse d'Ali Majid a été gravement blessée aux jambes et à l'œil, et dans les deux cas, les dégâts matériels sont importants. Dans le même temps, les lettres de menaces se sont multipliées.



On est stupéfait de la passivité des pouvoirs publics et de la police. L'affaire Tramoni a montré que la police pouvait se montrer redoutablement efficace dans certains cas, et la presse s'en est largement fait l'écho. La sécurité des antiracistes vaudrait-elle moins cher que celle des autres citoyens ? Car enfin, le « comité anti-M.R.A.P. », nouvelle mouture du « Groupe Joachim Peiper », s'agite impunément depuis maintenant plus de neuf mois. Le dossier de la correspondance qu'il envoie au M.R.A.P. est maintenant considérable. Il prévient de ses déplacements, déplacements dont on a les preuves qu'ils se sont bien effectués. Il laisse des indices, sigles et autres, qui désignent clairement des groupes d'extrême-droite bien connus des services de police. Et surtout, il a clairement prévenu de son intention de s'attaquer aux membres de la direction du M.R.A.P. dont les adresses sont tombées entre ses mains, lors de la première mise à sac du siège du mouvement. Quatre attentats déjà ! Faudra-t-il

des morts pour que des citoyens honnêtes puissent revendiquer d'être protégés par une police qu'ils payent de leurs impôts ?

En fait, toutes ces agressions s'insèrent dans un climat de violence entretenu et préconisé par l'activisme d'une extrême-droite dont les hommes de main se situent à la confluence imprécise entre la politique et le « milieu ». De multiples faits inquiétants montrent en outre que les milieux dirigeants de notre pays sont de plus en plus tentés de s'assurer les services de ce personnel musclé.

Le livre de Marcel Caille, « Les truands du patronat » montre avec précision comment des officines patronales recrutent et stipendient des contingents de nervis dans un but délibéré d'intimidation et de violence physique à l'encontre des syndicalistes. Dernièrement encore, le 15 mars, un véritable commando recruté par le patron de l'usine

Benoto en grève, dans le Nord, attaquait les ouvriers de cette entreprise à coups de manches de pioche, l'un d'eux s'écriant même : « Fallait qu'on rentre, même s'il devait y avoir des morts ! »

Ceux qui n'ont pas assez de mots pour dénoncer le « terrorisme intellectuel » que, selon eux, la gauche ferait régner dans l'université, sont nettement moins disert s'agissant du terrorisme, bien physique celui-là, institué à la faculté d'Assas ou à celle de Dauphine par le GUD et autres groupes de nazillons casqués, bottés et armés qui jouissent de la plus totale impunité lorsqu'ils s'adonnent aux agressions et aux saccages répétés. La campagne des récentes élections municipales a fourni un lot de violences physiques, y compris l'usage d'armes à feu, contre des militants et des locaux des partis de gauche. Un règlement de comptes au pistolet a fourni au public un aperçu des troupes recrutées par M. Segard, Secrétaire d'Etat aux PTT : anciens catcheurs, repris de justice, etc.

Quelques minces indices égrenés à propos de l'affaire Spaggiari attirent à nouveau l'attention, après le cas du mercenaire Jean Kay, sur ce type de « militants » d'extrême droite en qui fusionnent les trois composantes : pratique de la violence, appartenance aux milieux des truands, idéologie fasciste et raciste.

Spaggiari que certains s'ingénient à présenter sous les traits du gentleman cambrioleur, esthète génial du fric-frac, répond, si l'on y regarde d'un peu plus près, à un tout autre profil : para en Indochine, activiste de l'OAS, sympathisant déclaré de « l'idéal » nazi. L'affaire Spaggiari a une nouvelle fois révélé toute une faune fascisante, (tel ce Gérard Rang), chargée de faire le coup de poing contre les organisations démocratiques, dotée de ramifications internationales (liens avec des groupes fascistes italiens notamment) et mêlée à divers hold-up. Spaggiari, Rang et les autres, membres des R.I, louaient encore tout récemment leurs services à M. Médecin, Secrétaire d'Etat au tourisme.

De la sympathie envers l'OAS aux plans de parquage des immigrés en passant par l'admiration proclamée pour l'apartheid, gageons qu'il existe une étroite communion idéologique entre le maire de Nice et ces nervis qui se sentent donc, et pas seulement à Nice, solidement couverts dans leurs agissements.

De même, dans un domaine voisin, celui des attentats perpétrés contre la population immigrée d'Afrique du nord et traités par les autorités avec la plus extrême désinvolture, les racistes meurtriers bénéficient d'une impunité quasi systématique, véritable appel à « l'émulation ». Après Flers, après Aubusson, voici Aix en Provence : 5 ans de prison avec sursis pour Robert Merdy, meurtrier « gratuit » d'un ouvrier algérien. De plus en plus fort : Denis Brocchiero,

21 ans, tue Seedik Hamamoun en lui fracturant le crâne à coups de madrier. L'Avocat général a laissé le soin aux jurés d'apprécier la peine. Le jury a apprécié : Brocchiero a été acquitté !

Ces faits ont toutefois suscité une vive réaction du secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, M. Dijoud; qui s'en est pris...aux propos de Georges Séguy dénonçant le racisme dont sont victimes en France les travailleurs algériens.

Michel BILIS

une nouvelle affiche
au m.r.a.p.

la loi antiraciste

3 couleurs : 10 F

dans la solitude et la peur

Arbres arrachés, expulsés de leur terre par le sous-développement, séparés de leur famille, écartés de la vie, les travailleurs émigrés, les travailleurs expatriés, viennent vendre leur force de travail pour gagner un peu de survie, un peu de ciel, d'un rêve têtue.

Esclaves des temps modernes, vidés de leur être et de leur désir, ils sont aussi menacés dans leur corps, dans leur âme, quotidiennement.

Quand un échafaudage ne laisse pas tomber un corps dans le vide, quand une machine ne broie pas un bras, des rafales de mitraillettes partent - toutes seules - devant un café, un foyer ou dans une rue sombre. Au bout de la rue, un homme, un étranger, une solitude.

Une petite fille est morte de peur.

Un adolescent abattu par la haine et la chaleur du Midi...

Un père de famille assassiné.

Peu importe le nom, la date et le lieu. C'est un homme qu'on abat.

On a dit que les Français avaient peur de circuler dans certains quartiers d'émigrés. Que diront alors ces hommes, reclus dans la solitude et la peur, sans tendresse, sans amitié, pourchassés, vivant dans un territoire d'insécurité et de mort ?

Le racisme c'est la haine aveugle qui tue l'intolérable différence.

La vengeance n'est pas du territoire de ces hommes. La justice : oui.

Que la lumière soit faite sur le crime.

Que les travailleurs émigrés aient le droit de vivre sans être hantés par la menace de la mort. Le travail les use. Le capital les exploite. Le racisme les achève.

Tahar Ben Jelloun

COMPTOIR FINANCIER LAFFITTE
Prop. S. ZIBELBERG

achat CHANGE Vente

Monnaies : OR - ARGENT - LINGOTS
DEVISES
PIÈCES DE COLLECTION

Membre du Groupement des Professionnels de l'Or

16, rue Laffitte, Paris-9^e Métro : Richelieu-Drouot Tél. 824.97.01

benoit bloch
BOUZONVILLE

La grande surface du prêt à porter

U.R.S.S. des brimades inacceptables

Le Dr Mikhail Stern, 60 ans, a été libéré le 14 mars du camp de travail forcé où il était détenu depuis 1974, sa peine de 8 ans d'incarcération ayant été réduite. Peu après, il a obtenu un visa d'émigration vers Israël.

L'affaire qui prend ainsi heureusement fin, illustre de façon dramatique les injustices auxquelles peut conduire l'attitude adoptée trop souvent par les autorités soviétiques envers des juifs désireux d'aller vivre en Israël. Médecin-chef du Service d'endocrinologie de Vinnitza, le Dr Stern, après 30 années d'exercice de la médecine à la satisfaction de tous, avait été brusquement accusé de recevoir des pots de vin de ses malades. Les témoins dont les déclarations devaient étayer le procès s'étaient presque tous rétractés à l'audience; et malgré ses vigoureuses dénégations, il avait été frappé d'une lourde peine. En fait, ce qui lui était reproché, c'est de ne s'être pas opposé au départ de ses fils pour Israël. Et la décision qui vient d'être prise confirme le caractère injustifiable de la condamnation.

Alors que 120.000 juifs ont quitté l'Union Soviétique depuis 1971 et que les départs se poursuivent au rythme de 1.000 par mois environ — ce qui prouve que le principe en est admis — on ne peut que regretter et dénoncer les brimades de toutes sortes pratiquées dans certains cas. Au moment où le Dr Stern était libéré, on annonçait, le 15 mars, l'arrestation d'un mathématicien, Anatoly Chtcharansky, présenté quelques jours plus tôt dans une émission télévisée et dans « Les Izvestia » comme un agent de la C.I.A., coupable d'espionnage. Quelques jours plus tôt, un autre mathématicien, Yosif Begun avait, lui aussi, été arrêté, sans que soient précisées les charges retenues contre lui. L'un et l'autre réclament le droit d'émigrer en Israël.

Que certains organismes occidentaux soutiennent les « activistes » juifs pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la défense des droits de l'homme; que les campagnes menées à ce sujet soient souvent inspirées, en premier lieu, par l'antisoviétisme — cela ne fait pas de doute. Mais pourquoi, dans ces conditions, les dirigeants soviétiques offrent-ils matière à de telles attaques? Pourquoi n'appliquent-ils pas la Convention internationale des Droits de l'Homme et la Convention internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, l'une et l'autre ratifiées par l'U.R.S.S., et qui reconnaissent à tout homme le « droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays »? Ne voient-ils pas que ce comportement fait le plus grand tort à l'Union Soviétique et ternit l'image du socialisme dans l'opinion mondiale?

Par ailleurs, on n'imagine guère comment les émissions, les articles outranciers et simplistes, substituant l'injure à l'analyse, qui semblent se multiplier en U.R.S.S., détourneraient du sionisme les juifs qui éprouvent de la sympathie pour cette idéologie et pour Israël. Tout comme les pressions administratives et les mesures d'intimidation, ils ne peuvent qu'aggraver les tensions et même favoriser une méfiance généralisée à l'encontre des juifs.

Il serait pourtant possible d'aborder ces problèmes dans des débats loyaux. Et d'expliquer objectivement la réalité sous tous ses aspects. « Literaturnia Gazeta » en donnait récemment l'exemple, avec un article d'un dirigeant communiste lithuanien, Henrikas Zimanas (1). Celui-ci écrivait, au sujet des juifs souhaitant quitter l'U.R.S.S.: « Il y a des gens qui se sont persuadés ou se sont laissés convaincre que leur vraie patrie est Israël. Ils sont peu nombreux mais ils existent. Il y a aussi, de toute évidence, une autre catégorie: ceux qui se sont retrouvés seuls parce que leur famille a été exterminée par les hitlériens, à l'exception d'un survivant en Israël. Leur tentative de reconstruire une famille est compréhensible ». Henrikas Zimanas soulignait aussi: « Sioniste et juif ne sont pas des termes équivalents. On ne peut les prendre l'un pour l'autre ». Et après avoir évoqué le génocide des juifs par les nazis, il citait des textes de Lénine condamnant l'antisémitisme, contraire aux intérêts des travailleurs. On aimerait lire et entendre fréquemment un tel langage en Union Soviétique.

(1) Cité par « Jewish Currents », juillet-août 1976.



interdit aux algériens

Au début du mois de mars, à la suite d'une altercation avec un client, le tenancier du « Mazagran », un café de Limoges, appose sur sa vitrine un panneau sur lequel on peut lire: « Cet établissement est interdit aux personnes de nationalité algérienne par décision préfectorale ». Le patron affirme: « c'est la police qui nous a dit de le mettre. » Démenti formel des services de police et de la préfecture. Pourtant, aucune poursuite n'est entreprise contre une double violation de la loi: infraction à la loi antiraciste, utilisation mensongère de l'autorité publique. Par contre, une plainte est immédiatement enregistrée contre l'Algérien en cause dans l'altercation. Il a fallu que l'on sache que le journal « L'écho » allait rendre l'affaire publique pour que la préfecture se décide enfin à agir. Le comité du M.R.A.P. de Limoges a pris les dispositions nécessaires pour que l'affaire n'en reste pas là.

en croisière avec Hersant

Lu dans le « Canard enchaîné » (9/3/77): « Le président de la Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA), Jean-Pierre Bloch, ne veut surtout pas que l'on sache qu'il était l'un des invités de la croisière offerte par l'ex-nazi Robert Hersant à ses amis ». On espère, que M. Hersant, dont le travail consistait, pendant la guerre, selon son propre aveu, « à aller donner des claques aux vendeuses dans les magasins juifs », n'aura pas eu de retour de flamme durant son somptueux

divertissement. On se demande également quelle fut l'attitude du président de la LICIA, si prompt à pourfendre les crimes effectivement odieux du dictateur ougandais, lors de l'invitation dont le sanguinaire Bébé Doc, bourreau du peuple haïtien, a « honoré » l'empereur de la presse et ses amis?

bientôt l'indépendance

La dernière colonie française sur le sol du continent africain sera indépendante le 27 juin prochain. Le presque défunt Territoire Français des Afars et des Issas, auquel une situation stratégique décisive avait imposé cette situation anachronique, volera donc de ses propres ailes, et le soutien massif de la population à la Ligue Populaire Africaine pour l'Indépendance, le principal parti du pays, donne à juger de l'espoir que cette décision suscite. Il aura fallu bien des atteroiements, des luttes et des souffrances pour en arriver à cet inévitable dénouement: Djibouti entourée de barbelés, sous surveillance militaire permanente, des dizaines d'enfants enfermés en permanence dans les prisons de la ville pour présence illégale, une fraude électorale continue, monumentale, humiliante, les bidonvilles, etc.

Malgré les marchandages de dernière minute qui ne sont pas propices à de saines relations ultérieures entre nos peuples, les antiracistes français se félicitent d'une indépendance qui va enfin permettre une véritable amitié entre des peuples séparés par des rapports de domination qui ne profitaient qu'à une infime minorité. Et maintenant, vive l'amitié entre les deux peuples.

le m.r.a.p. boycotté aux dossiers de l'écran

A partir du film « Devine qui vient dîner ce soir », Antenne 2 nous conviait le 22 mars à un débat qui promettait de passionner racistes et antiracistes.

Il s'agissait en l'occurrence, à partir du sujet traité par le film:

un amour inter-ethnique face aux préjugés des deux familles concernées, au moment du mariage, de témoigner sur les difficultés que rencontrent les couples mixtes, le courage et la lucidité dont ils doivent faire preuve pour les surmonter et pourquoi pas, s'interroger sur le bien-fondé des préjugés que nous ont légués notre histoire, notre éducation et qu'en-

Victime de l'ostracisme systématique de M.M. Darbois et Jérôme, notre Mouvement a publié dès le lendemain un communiqué disant: « M.M. Alain Jérôme et Guy Darbois avaient souverainement décidé d'écarter toute référence aux données sociales qui expliquent non seulement les difficultés des couples interracialisés, mais tous les aspects du racisme... »

S'ils refusent d'analyser par quelles voies notre société — entre autres — incite aux attitudes racistes, du moins auraient-ils pu laisser s'exprimer et même solliciter un point de vue différent du leur. Est-ce trop demander? »

Combien de téléspectateurs se sont ensuite posé la question « Et si un soir quelqu'un venait dîner? »



Photo: J.P. TISSIER.

L'une des participants aux débats.

tiennent les grands moyens d'information.

Mais le vrai débat n'a pas eu lieu. Et si l'on doit rendre hommage à la qualité des témoins présents et en particulier à quelques uns d'entre eux qui ont essayé d'élever le débat, on ne peut rendre à M.M. Alain Jérôme et Guy Darbois, qui tous deux ont réduit la portée des témoignages et la réflexion qui eût pu en découler à leur plus simple « expression ». La liberté d'expression et ce fléau qu'est le racisme, ne sont sans doute pas leur souci majeur.

En effet, le M.R.A.P. ayant eu connaissance de la préparation de cette émission, avait écrit à ces « Messieurs de la Télé »: « ... Nombreux sont nos militants qui ayant des origines diverses forment des unions mixtes. Ils ont à en vivre les conséquences parfois dramatiques, à affronter de terribles difficultés, mais aussi le quotidien d'un échange incessant, enrichissant... Le M.R.A.P., a mené une profonde réflexion sur ce problème, dont on parle d'habitude si peu et serait à même, d'apporter à ce débat les résultats de sa réflexion inséparable des problèmes d'ensemble du racisme, et autant de témoignages que vous le souhaitez. »

Il n'y eut pas de réponse!

droit et liberté n° 357 ■ avril 1977

r.f.a. : le néo-nazisme se porte bien

La recrudescence des manifestations néo-nazies en RFA a fait l'objet d'une intervention au Sénat (J.O. du 15.2.77); dans sa réponse, le ministre des Affaires étrangères a fait part de démarches effectuées par l'ambassadeur de France à Bonn pour exprimer aux autorités allemandes les préoccupations du gouvernement français face à la prolifération de ces agissements.

Pendant, pas moins de 18 réunions d'anciens SS sont déjà prévues pour cette année en RFA par la HIAG (association d'entraide des anciens SS), tandis que dans le Bade-Wurtemberg, un groupe de jeunes, revêtus de l'uniforme de la Wehrmacht, a défilé en affirmant qu'« Hitler n'a jamais été aussi utile que maintenant ».

Comment s'étonner de tout cela alors qu'il se confirme à nouveau qu'en RFA, ce sont les anciens opposants au nazisme qui doivent se justifier. Après Willy Brandt et Herbert Wehner, c'est maintenant au tour d'Ulrich Klug, du parti libéral FDP, d'être violemment pris à parti par la CDU. Il a été ainsi contraint de démissionner de son poste de Sénateur de la justice pour avoir refusé la nomination à la présidence de la cour d'appel de Hambourg, d'un juge ayant participé, au temps du nazisme, à des procès antisémites. La CDU a vu « une grave atteinte aux droits individuels du juge » dans le fait que Klug ait remis au magazine Stern une photo dudit juge prise lors de ses activités au service de l'hitlérisme.

La « nouvelle » Allemagne se porte de mieux en mieux!

en bref

■ La police a expulsé V. Ranguolam, un dirigeant du Mouvement des Travailleurs Mauriciens, le 7 mars dernier, après l'avoir gardé pendant quatre jours au secret. On sait la situation particulièrement dramatique des travailleurs mauriciens en France. Et les profits qu'en tirent certains. Ceci explique-t-il cela?

■ Relaxé, le « Nouveau guide Gault et Millau », qui avait fait une description raciste de Marseille dans son numéro 81 (cf dl n°345), profite de la publication du juge-

ment pour faire en quelque sorte amende honorable. Chat échaudé...

■ Condamné le 2 mars pour avoir refusé l'entrée de sa discothèque à des clients nord-africains, M. Bretagne, de Dole, devra payer une amende de 5 000 Frs et afficher le jugement pendant un mois sur la porte de son établissement. Le sens civique ne se partage pas!

■ Les antiracistes apprécient les possibilités de découverte offertes par le centre Beaubourg, à Paris. On notera en particulier le large éventail de langues proposées par la « médiathèque ». Il faut regretter que, sur le tract de présentation, les langues africaines soient qualifiées de « dialectes », ce qui, non seulement est une abbération scientifique, mais retrouve malencontreuse-

ment un langage colonial dont le racisme n'est pas absent. Droit et Liberté a signalé le fait aux responsables. Espérons qu'il en sera tenu compte.

■ A Harlem, « sur neuf malades ayant besoin de soins, un seul avait la possibilité de consulter un médecin », selon une enquête menée il y a quelques années et citée par « Santé du monde », la publication de l'Organisation Mondiale de la Santé.

■ Lors de son voyage en Algérie, le secrétaire-général de la C.G.T. s'est élevé contre « la nette recrudescence du racisme » en France, à l'heure actuelle. M. Dijoud, secrétaire d'Etat à l'immigration a jugé ces propos inadmissibles!

■ Des ennemis de la paix ont assassiné le leader de la gauche libanaise, Kamal Joublat; au risque de faire repartir une atroce guerre civile. A l'émotion universelle devant le meurtre d'un homme respecté par tous, s'ajoute la réprobation de tous ceux qui souhaitent la paix à ce pays déchiré.

■ Cent otages menacés au siège d'une organisation juive par un groupe de forcenés: Washington, le 10 mars. La secte musulmane des Hanafites règle ses comptes avec le mouvement des « Black Muslims ». Au delà de l'image scandaleuse... et pitoyable que ce groupuscule à grand spectacle a donné du mouvement noir aux U.S.A., on relève une fois de plus cette confusion raciste qui consiste à jeter son dévolu criminel sur une organisation juive, totalement étrangère à l'affaire.

■ Hendrik Shikongo et Aaron Mushimba ont été rejugés. Ces deux patriotes namibiens, condamnés à mort, l'an dernier, par l'occupant sud-africain, ont en effet obtenu l'appel de leur jugement. La vaste campagne internationale de solidarité, dans laquelle le M.R.A.P. a pris sa part avec une pétition qui a recueilli des milliers de signatures, n'est pas étrangère à cette décision unique dans les annales de la justice raciste.

■ Le deuxième congrès de la Fédération mondiale des résistants combattants et déportés juifs s'est tenu à Tel Aviv, entre les 12 et 17 janvier dernier. L'essentiel des débats a porté sur les problèmes liés aux nouvelles formes d'antisémitisme et de néo-nazisme.

CHEMISIER - HABILLEUR

antony

Vêtements pour Hommes

42, Rue de Béthune - 59000 LILLE

Tél. 54.62.89

henri klajnbaum

THERMO-COLLAGE

à façon

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 30.000 Francs
36, boulevard de la Bastille - 75012 PARIS
Tél. 344 79-87 R. C. PARIS 69 B 2498

Monique Bagela

250, RUE DE RIVOLI
75001 PARIS
TÉLÉPH. : 260-74-23

FERNANDE REMY

Prêt à porter féminin

33, rue de Sèvres
75006 PARIS

Téléphone 222.32.92



**GALERIES
TOMY**

50-52, Avenue Jean-Jaurès, 93500 PANTIN

☎ 845 65-45 +

Parking gratuit dans l'immeuble

les
mobiliers
de
qualité

**intérieurs
français**

69 av. aristide-briand

92160 antony

666 75-02 ☎ 666 51-55

**VÊTEMENTS
ANDRÉ**

87, rue de Siam
29200 BREST

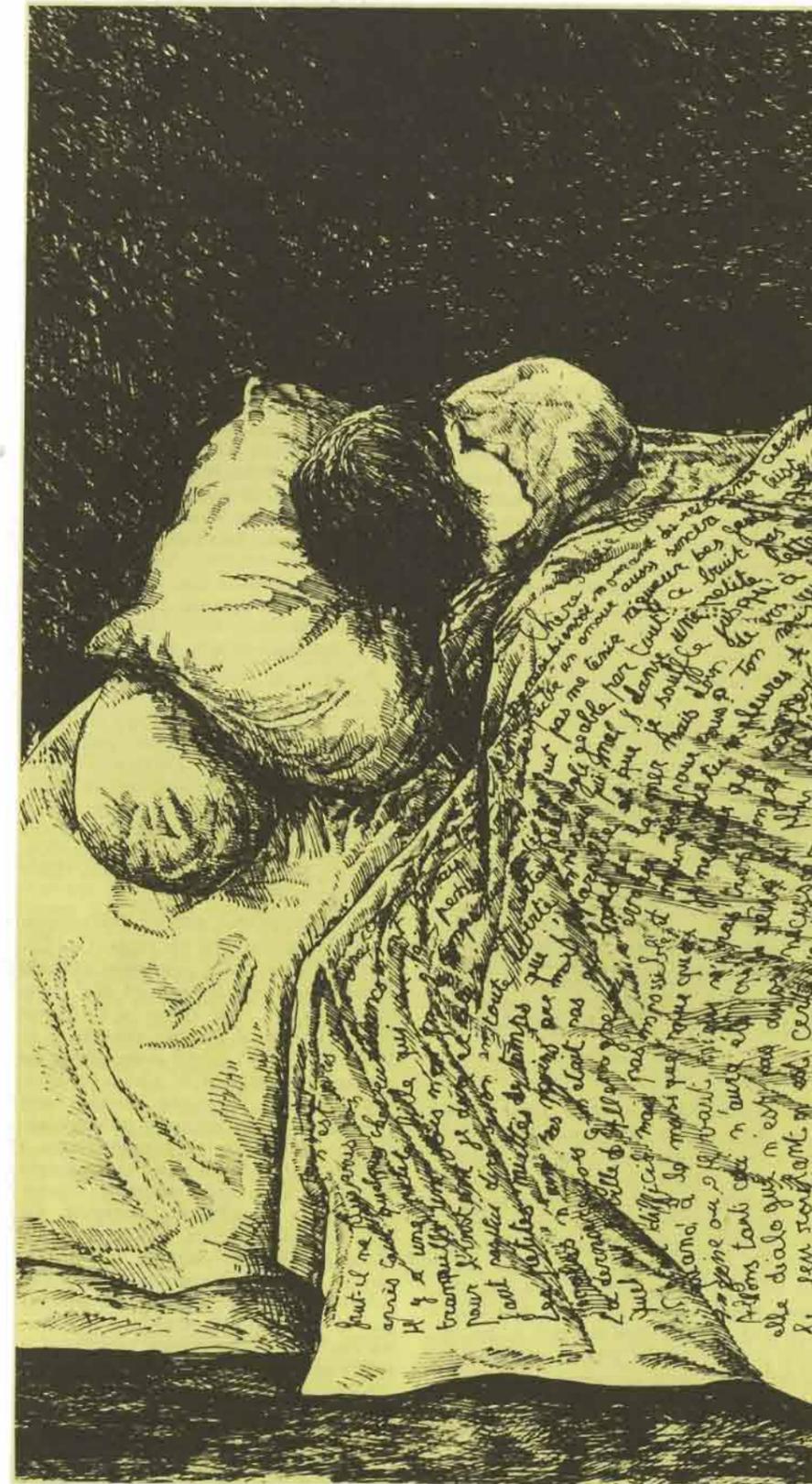
SOCIÉTÉ LATOUR

70, avenue de la République,
92120 MONTROUGE - Tél. 253.36.95

Ets J. et A. EPELBAUM

82, rue Compans, 75019 PARIS
Téléphone 205.73.90

■ dossier ■



comment on enseigne les préjugés

Où en est la connaissance des étrangers et des minorités à l'école ? Ce dossier essaye de faire le point. Bien des manuels utilisés aujourd'hui sont encore tributaires de l'idéologie coloniale; mais on assiste par ailleurs à une floraison de parutions pour tous les âges qui, chacune à leur niveau, contribuent à la connaissance d'hommes différents; des initiatives pédagogiques permettent, elles aussi, d'apprendre à connaître les autres pour lutter contre le racisme.

Cette enquête n'a pas la prétention d'être exhaustive; nous avons seulement tenté, à l'aide de quelques exemples, de donner une idée de ce qui existe comme matériel scolaire officiel ou non, de faire des suggestions aux enseignants et éducateurs, et, nous l'espérons, d'ouvrir la discussion.

Ce dossier est présenté par le Centre de liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux, (C.L.E.P.R) pour favoriser la réflexion des éducateurs antiracistes et promouvoir les idéaux de l'amitié entre les hommes parmi la jeunesse.

six manuels une certaine Afrique

« Peu à peu, les paysans noirs ont délaissé les cultures vivrières pour les cultures commerciales. Les Etats sont alors obligés d'importer la nourriture qu'ils ne produisent plus ». Les jeunes élèves qui étudient, en sixième, la géographie de l'Afrique d'après le manuel de chez Belin ne sauront jamais la cause de ce processus catastrophique, qui compte pour beaucoup dans les souffrances et la misère des peuples du tiers-monde. On ne leur dira pas, par exemple, la théorie coloniale qui voulait que l'on crée un impôt pour obliger les « indigènes » à travailler aux tâches rémunérées par l'occupant. On ne leur dira pas non plus la dégradation des sols due à des plantations organisées dans le seul but de profits rapidement expatriables. Et comme ces explications sont restées dans l'ombre, l'enfant pourra se dire : « Quelle imprévoyance, ces paysans noirs, de délaissé les cultures vivrières pour les cultures commerciales ! »

L'étude des manuels de géographie de la classe de sixième, consacrés à l'Afrique, est particulièrement intéressante, car elle montre bien la formation d'un certain nombre « d'évidences du sens commun », qui se substituent à une véritable connaissance scientifique, et jouent un rôle non négligeable dans le maintien et le développement des préjugés racistes. L'article qui suit porte sur l'examen de six de ces manuels. (1)

Notons toutefois que ce qui suit porte d'abord sur les aspects négatifs ou insuffisants des manuels en question. Dans aucun cas en effet, on ne trouve clairement exprimées les notions qui permettraient réellement de comprendre les problèmes fondamentaux du continent. Cela ne veut pas dire que l'on a à faire à des ouvrages racistes, ou même exempts d'esprit critique. L'arsenal grossier des premiers temps du colonialisme est abandonné. De plus, on doit noter qu'en manière générale, les professeurs sont plus conscients de ces problèmes que les manuels. C'est aussi parfois le cas pour les auteurs de manuels eux-mêmes, soumis au double impératif des programmes et des desiderata de la maison commerciale qui les emploie. Le résultat final est que, sans être positivement racistes, ces ouvrages confortent les préjugés les plus

généralement répandus sur l'Afrique, au lieu de les balayer.

une solidarité de race

Une des questions qui revient le plus souvent lors des débats organisés sur l'apartheid en Afrique du Sud est celle de savoir ce qu'il adviendra des Blancs après la libération du pays. On sent, chez beaucoup de ceux qui la posent, une certaine angoisse, une certaine inquiétude, comme s'ils se sentaient, d'une manière ou d'une autre, « solidaires » de leurs « frères de race ». Cette attitude irrationnelle — imaginez un moment que la situation soit inversée ! — fait intervenir une notion raciale, dans ce qui ne devrait être qu'un simple souci de la justice, pour tous, sans considération de couleur.

Les manuels scolaires sont, pour une part, responsables de ce réflexe. Qu'on en juge : « Au sud de l'Afrique, lit-on dans le manuel de chez Hatier, la ségrégation tient les Noirs à l'écart. C'est une très



de l'Afrique au passé...

lourde menace pour l'avenir ». Mais il ne vient à l'idée de l'auteur que l'apartheid, c'est d'abord « une très lourde menace » pour le présent, dans la vie quotidienne de vingt millions de Noirs ! Le thème de la menace est souligné dans le texte par l'emploi de caractères gras et plus grands que le reste de la phrase. Même thème chez Nathan : « Des Blancs, pour éviter d'être un jour débordés par une révolte des Noirs... », ou en core chez Belin : « Pour ne pas être submergés par la population noire qui augmente très rapidement, les Blancs ont choisi de pratiquer « l'apartheid » ou « ségrégation des races ». Ce « choix » apparaît ici comme une solution d'autodéfense de la « race » blanche

contre la prolifique et menaçante « race » noire. Où les enfants liront-ils qu'une société peut, après tout, se porter très bien dans des conditions non raciales et qu'il y a une autre façon d'envisager la société des hommes que sous le rapport de race ? Comment peuvent-ils, après une explication de cette nature, se sentir solidaires de la libération ?

La perle la plus énorme se trouve chez Hatier : « Les Bantoustans sont de véritables petits Etats. Les Noirs y font l'apprentissage de l'administration. Ils ont leurs écoles et leurs universités. Mais les ressources sont insuffisantes. Comme les réserves, les Bantoustans seront très vite, dans l'avenir, de dangereux foyers d'agitation. » Là encore, le développement des luttes de libération apparaît aussi inévitable que « dangereux » et menaçant. Mais il faut noter l'image implicite qui est donnée du peuple sud-africain. Les Noirs seraient des enfants qui ont à faire leur « apprentissage » et au fond, le régime de l'apartheid leur donne l'occasion, avec les Bantoustans, d'une sorte de jeu éducatif. Tout bien pesé, « les Blancs » sont bien gentils de leur offrir cette occasion de devenir adultes, mais ce sont de « dangereux » serpents qu'ils nourrissent ainsi dans leur sein.

Pourtant, si l'omniprésence de cette « solidarité de race » implicite apparaît particulièrement lorsqu'il s'agit de l'Afrique du Sud, elle ne s'en trouve pas moins inscrite dans la structure même de la présentation que les manuels font de l'Afrique. Pour justifier l'étude de l'Afrique, on utilise deux « arguments » apparemment contradictoires, mais en fait complémentaires, au moins en ce qui concerne l'effet produit.

L'Afrique est tout d'abord intéressante par son hétérogénéité par rapport à l'Europe. Pour Belin, « le continent africain n'est-il pas mystérieux et mal connu ? » (p.32); Pour Hatier, « l'Afrique nous livre un à un ses secrets » et devient par le fait même « de moins en moins mystérieuse ». L'enquête géographique est présentée comme une « découverte », à l'instar de celle prétendument faite par les « explorateurs » européens, « découverte » d'un continent dont la science contemporaine montre qu'il est le berceau de l'humanité. Ce mystère présumé de l'Afrique, cette hétérogénéité par rapport à l'Europe permet une présentation touristique, pittoresque, « zoologique » des peuples que reflète bien l'illustration. Dans tous les cas, les photographies rappellent le style « agence de voyage ».

L'anecdote joue aussi un rôle important. On raconte par le menu la façon de vivre des différentes « tribus ». Cela donne chez Hatier, chez Belin, chez Bordas, des descriptions complaisantes de celles

parmi les coutumes des Masaïs ou des Peuls, qui sont le plus propice à « faire image », dans le sens des représentations dominantes sur l'Afrique, et au détriment des problèmes beaucoup plus graves auxquels sont confrontés les peuples.

A cette affirmation première de l'hétérogénéité de l'Afrique, qui a pour effet d'empêcher l'enfant de se sentir vraiment concerné par la partie de l'humanité qui s'y trouve et y développe un aspect de l'histoire de tous, les manuels sont généralement marqués par un européocentrisme obsédant. L'Afrique est mystérieuse, étrangère — étrange —, certes, mais par rapport à un étalon qui permet de la découvrir, de la définir, d'en montrer l'intérêt. Cet étalon, c'est l'Europe.

Pourquoi étudier l'Afrique ? « PARCE QUE DE NOMBREUX Africains parlent français et viennent en France; parce que le cœur de l'Afrique ne se trouve qu'à 5000 km de Paris... Parce que les rivages africains les plus proches ne sont qu'à 600 km des côtes françaises. » (Nathan, p. 28). On retrouve presque mot pour mot la même argumentation chez Belin.

les hommes d'Afrique ne font pas l'histoire

Sur fond catastrophique de misère fatale, les manuels font apparaître la colonisation comme une période féconde en réalisations de toutes sortes. Unanimement vantés, les apports de la médecine et de l'hygiène : « Un des progrès les plus précieux a été l'amélioration des conditions sanitaires, par la lutte contre les maladies et les épidémies. » (Bordas, p. 99). Hatier est encore plus explicite (p. 63) : « Devenus les maîtres de l'Afrique, les Européens établissent l'ordre et mettent en valeur les richesses de l'Afrique... Ils mettent en place une solide administration, développent l'enseignement, améliorent l'hygiène ». Quand on lit, deux lignes plus loin que « parmi les Africains, une classe instruite reproche aux colons européens d'être les seuls à profiter des richesses de l'Afrique », on peut en déduire qu'il sont bien ingrats et qu'il aurait peut-être mieux valu ne pas les faire bénéficier de cette instruction qui leur permet de protester aujourd'hui ! Quant aux luttes populaires, elles semblent n'avoir jamais existé.

Le souci apologétique pousse même parfois au delà des bornes de la décence, comme par exemple, lorsque Hatier cherche à minimiser la ponction démographique de la traite atlantique en disant (p. 65) : « Les guerres entre tribus et les sacrifices humains... ont fait perdre à l'Afrique des millions d'hom-

droit et liberté n° 357 ■ avril 1977

mes. La situation s'est encore aggravée avec la traite des Noirs. »

En perpétuant la fable des apports positifs de la colonisation, on contribue évidemment à donner aux enfants l'idée que les Africains avaient besoin de l'occupation européenne pour faire leur entrée dans le monde moderne. On omet bien évidemment de dire comment se sont construits les quelques chemins de fer ou les routes qu'a laissés le temps colonial : la voie ferrée Congo-Océan, un mort par traverse; le Mali, deux fois grand comme la France avec ses 400 km de routes goudronnées en 1960 et ses 8 % de taux de scolarisation, etc.

Cette présentation est corroborée par les justifications données au sous-développement. En fait, l'Afrique apparaît comme un continent sous-développé par nature. Pour Hachette, par exemple (p. 83) : « C'est la sécheresse plus que tout qui est responsable de la pauvreté. » Chez Bordas, on lit sous le titre « Le surpeuplement » : « La population de l'Egypte s'élève à 32 millions d'habitants. Elle a doublé en 25 ans, malgré la forte mortalité... Or les terres cultivables ne couvrent que 40 000 km², à peine plus grand que la Belgique ». (A noter au passage l'étalon-



... à l'Afrique au présent.

Belgique). « Le paysan africain » est également une expression très employée. Sa « mentalité » expliquerait-elle également le sous-développement ? Mais que veut dire « le » paysan africain dans un continent où se trouvent des pays aussi différents que l'Algérie, la Côte d'Ivoire ou l'Ethiopie ?

On comprend alors que ce continent « fatalement » misérable, dans lequel les hommes n'apparaissent que par leur coutumes étranges et presque jamais comme des acteurs de l'histoire, ne puisse pas, par lui-même répondre aux tâches du développement : « Grâce à l'aide financière des Etats industrialisés et à la présence des techniciens, des professeurs, des médecins européens, la plupart de ces jeunes Etats africains sont en voie de développement. » nous explique Hachette, p. 69. En effet, « aujourd'hui, les peuples d'Afrique

devenus presque tous indépendants, doivent faire face à tous les problèmes du monde moderne. » (Bordas, p.100)

Pas ou peu d'évocation des causes réelles du sous-développement. Lors que l'on aborde enfin le problème, un « on » impersonnel vient masquer les processus réels... et les responsabilités. On peut lire chez Nathan : « Inversement, on a parfois regroupé dans un même pays des populations qui ne souhaitaient pas vivre ensemble. » Et qui dira aux élèves qui est « on » lorsque peuvent se lire des phrases comme : « On recherche différentes sortes de bois précieux... On exploite surtout des arbres comme l'okoumé ? »

Dernier point important, aucune allusion n'est faite aux différentes voies de développement empruntées par les pays africains; tous apparaissent soumis à la même fatalité et bénéficiant de la même générosité « européenne ».

Tous les préjugés racistes trouvent leur source dans la méconnaissance, dans la falsification. A ne pas dire quelles furent les luttes immenses pour la libération, les réussites magnifiques de ceux des pays africains qui ont conquis une véritable indépendance, et les voies de cette réussite, à masquer le pillage, les massacres, le retard technologique entraînés par des décennies de domination étrangère, à présenter la misère comme inévitable, l'Europe comme unique recours, on empêche les enfants d'envisager l'humanité de demain autrement que ce qu'elle fut hier. Mais les antiracistes savent qu'il n'y a pas de peuples exclus, si ce n'est par la volonté malfaisante de systèmes qui en font une source de profit, et qu'un jour viendra où l'article que vous venez de lire sera inutile, car on rira de ce qui, dans ces livres de classe, doit encore aujourd'hui passer au crible de la critique.

Yveline LEVY et
Jean-Louis SAGOT-DUVAUROUX

(1) Les manuels considérés sont :
— Chez Fernand Nathan, collection Lacoste-Ghirardi, « Géographie », par Yves Lacoste, Raymond Ghirardi, Bernard Coquelin, (éd. de 1970).
— Chez Belin, Collection Cours V. Prévot, « L'Afrique, géographie 6ème », par Croquet, (éd. de 1971).
— Chez Hatier, « Thèmes et documents de géographie, 6ème, l'Afrique » par Hubert Jover, (éd. de 1973).
— Chez Hachette, collection Pernet, « 6ème, la terre, le continent africain », par L. Pernet, A. Laurent, J. Mathieux, G. Van Renterghem, (éd. de 1970).
— Chez Bordas, nouvelle collection de M. Le Lannou, « Géographie, l'Afrique, classe de sixième », par J. Paquier et P. Guiot, (éd. de 1970).

une bande pour quels petits desseins

VENUS DES DÉSERTS D'ARABIE, LES CAVALIERS DE L'ISLAM ÉTAIENT, À L'AUBE DU VIII^e SIÈCLE, MAÎTRES DE L'ÉGYPTE, DE LA SYRIE, DE L'ANCIEN EMPIRE PERSE, ET MÊME DE L'AFRIQUE DU NORD, OÙ ILS S'ÉTAIENT HEURTÉS AUX FAROUCHES BERBÈRES... INDISCIPLINÉS, LES BERBÈRES SE LIVRAIENT FACILEMENT AU PILLAGE. AUSSI LES ARABES LES PRIÈRENT-ILS POUR ALLIÉS LORS DE LEURS EXPÉDITIONS GUERRIÈRES...



Raconter l'Histoire en bandes dessinées, pourquoi pas ? On sait l'évidente nécessité de connaître l'Histoire pour mieux comprendre « l'aujourd'hui » de notre monde et on sait l'attrait des enfants pour la littérature de bandes dessinées. Il y a donc lieu de penser que la narration historique par la bande dessinée peut avoir le double avantage d'intéresser les jeunes à l'Histoire qui devient ainsi « une histoire » et de montrer par des dessins toute la vie d'une époque qu'un simple texte pourrait rendre austère. Noble entreprise qui a déjà partiellement ses auteurs. Larousse et FR3 dans leur « Histoire de France en bande dessinée » est plus sérieux encore puisqu'il s'agit de raconter l'histoire « réelle » de notre pays.

Certes, reconstituer objectivement le cours de l'histoire est chose peu aisée. Il suffit de lire deux historiens sur une même époque pour se rendre compte que diverses appréhensions de la réalité sont possibles selon que l'on braque son projecteur sur tel ou tel aspect de celle-ci.

Encore faut-il, pour atteindre à une représentation de l'histoire qui ne soit pas puérile ou complètement erronée, prendre suffisamment soin de faire apparaître la causalité des faits qu'on avance à tous les « niveaux » historiques : vie matérielle du peuple, mode de production, mouvement des idées, structures sociales, etc...

Or ce que propose et même ce que veut démontrer cette revue apparaît comme purement et simplement scandaleux. La revue véhicule toutes les représentations racistes, idéalistes et puériles que l'on connaît sur l'histoire et la qualité des auteurs semble exclure que ce soit fait innocemment !

Ma réaction concernant cette publication vient tout particulièrement du n°3 où sont « décrits » les rapports entre les carolingiens et les « conquérants » musul-

mans. Certes, il ne s'agit que de l'Histoire de la France et celle-ci réduite à ses guerres et ses rois, mais est-ce là raconter l'Histoire ? Et qu'on ne dise pas que la représentation graphique a ses contraintes (comme la publicité « agressive ») ! Il n'y a pas besoin d'être expert du monde arabe pour savoir que dès avant le VIII^e siècle, la civilisation musulmane qui s'étendra d'Arabie jusqu'en Espagne, était d'un niveau bien supérieur à celle qui régnait dans le royaume franc.

Bien sur, « l'âge d'or » du temps des Almoravides, des Almohades et autres dynasties viendra plus tard, quoique les Umayyades soient déjà de cette période; mais il y a un minimum de vérité à respecter dans ce que l'on traite si l'on veut faire œuvre scientifique, ce qui est le but ici. Or rien n'apparaît, même en filigrane, de cette civilisation; aucune autre motivation de la conquête, que l'appât du gain, la cupidité. On croit rêver ! Les Arabes avancent et tuent, c'est tout. Cela suffit comme démonstration.

De même (n°5), il suffit de dire, pour les auteurs de cette collection, que les Turcs Seldjoukides « étaient animés d'un fanatisme religieux impitoyable » et qu'ils « rançonnèrent et humilièrent de mille façons » (p.195) les pèlerins chrétiens pour faire comprendre les événements, certes cruels, qui se déroulaient à Jérusalem au XI^e siècle; ils restreignent ainsi la compréhension d'un peuple à quelques « superstructures » (que les images accusent fortement) sans l'ombre de l'esquisse d'une présentation plus fondamentale donc plus juste des réalités sociales de l'époque.

Bien sûr, la France n'est pas non plus « représentée », mais simplement narrée comme le champs clos d'une éternelle succession de guerres contre les invasions et les rébellions, pour la gloire du Christ le plus souvent. Est-ce une raison

suffisante pour montrer des hommes dont on a vraiment l'impression qu'ils se battent uniquement pour s'enrichir ou couvrir les campagnes de sang ? Ainsi, que dit-on des Berbères ? Qu'ils étaient « farouches » et « se livraient facilement au pillage » (p.99). Que dit un Berbère, retour d'Espagne ? « Je n'ai vu que riches cultures et métaux précieux » (p.99). Que dit l'émir en envoyant une expédition ? « Vite, des trésors nous attendent » (p.99). Réflexion des Arabes en Espagne devant les couronnes royales : « Par Allah, elles sont en or pur » (p.100). Pourquoi le gouverneur d'Andalousie décide-t-il d'effectuer une incursion en territoire franc ? Celle-ci était « destinée à faire du butin » (p.103) et ainsi de suite...

Certes, les provinces germaniques ne sont pas vues sous un angle plus « humain », mais est-ce une raison pour déployer un tel racisme à l'égard du dehors ?

Je dis « racisme » parce que, premièrement, les enfants qui auront lu cela ne connaîtront pas l'Histoire de France et des Français mais des représentations quasi mythiques — la France s'est créée à partir d'un chaos barbare de truands rassemblé grâce à la volonté des « big boss » que sont leurs chefs, seuls personnages clairvoyants — et ensuite que sauront-ils de l'univers arabe du VIII^e siècle pour comprendre la conquête ? Car enfin, même si les idées ne devaient pas être particulièrement complexes dans la tête de certains cavaliers de l'époque (et est-ce seulement un trait du passé ?), il n'empêche que ne donner comme motivations (individuelle et collective) que l'appât de l'or et une vague mission religieuse très agressive, relève de la plus haute trahison de la vérité historique. On façonne donc, mine de rien, dans une tête

d'enfant, les idées les plus grossières sur le monde de cette époque et, en particulier, sur tout ce qui n'est pas « Franc ». Surtout, on donne l'idée que ce sont « les Arabes qui... » alors que c'est « une certaine structure sociale dans un contexte historique donné qui... », ce qui est fort différent.

Comme on ne peut pas admettre que les rédacteurs soient des illettrés, on doit donc reconnaître qu'on a, sciemment, voulu représenter une certaine lecture idéologique de l'histoire que même les livres dits « d'histoire » n'oseraient pas suivre; et cela, à l'aide de l'image dont on connaît l'impact, et dont on ne s'est pas privé de profiter. Les auteurs de l'édition Larousse portent donc, à mon avis, une réelle responsabilité dans la diffusion de ferments d'incompréhension entre les peuples.

A lire cette « Histoire de France », on se croit revenu soudain 50 ou 100 ans en arrière, à l'heure où il fallait faire comprendre que l'Occident c'est beau, c'est grand, c'est bien, c'est chrétien et que c'est meilleur que le reste du monde, barbare, aux populations arriérées, avides de gain, infidèles, fanatiques « drogués » par « leur » prophète. Mais c'est peut-être ça, la leçon qu'on voudrait faire retenir de cette fresque historique ?

Gilles NOUAILHAT
Docteur en Sciences Economiques
Ancien professeur à Alger.

c.l.e.p.r.

« Education à la Fraternité » est la rubrique mensuelle du Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux (C.L.E.P.R.).

Le C.L.E.P.R. développe ses activités : en organisant des rencontres et des débats entre éducateurs, en favorisant l'échange d'expériences entre enseignants, en leur fournissant de la documentation.

Président d'honneur : Marc-André Bloch. Présidence : Yves Bouloungne, Jean Pihan, Olga Wormser-Migot.

Montant de la cotisation :
Membre actif : 10 F.
Membre donateur : 20 F. Membre bienfaiteur : à partir de 30 F.

Adresser les adhésions au C.L.E.P.R., - 120, rue Saint-Denis - 75002 Paris avec un chèque postal (3 volets) à l'ordre de Mlle Baboulène, Institutrice - C.L.E.P.R. (C.C.P. 18 177 35, Paris).

droit et liberté n° 357 ■ avril 1977

55^e Leçon. Le Général Gallieni

[Une belle figure de colonel : Gallieni. Moins connu peut-être que Lyautey dont il fut le maître. L'œuvre pacificatrice et l'œuvre civilisatrice menées de front. Une attitude qui ne manquait pas, pour l'époque, de largeur de vues et de générosité. Occasion de situer ces pays sur la carte, de montrer quelques photos. (Le Soudan, le Tonkin, Madagascar sont aujourd'hui indépendants.) Gallieni joua un rôle décisif en 1914 dans la bataille de la Marne. Nommé maréchal à titre posthume.]

■ 1. Le maréchal Gallieni est né dans un petit village des Pyrénées appelé Saint-Béat-sur-Garonne. Il fut un écolier très studieux. Il aimait surtout lire les récits extraordinaires des Français partis aux colonies. Devenu capitaine, il partit lui-même en Afrique, au Soudan. C'était un immense pays couvert de grandes herbes et de forêts où les tribus de Noirs se pillaient entre elles, se faisaient continuellement la guerre. Avec une poignée d'hommes, Gallieni fit plus de 600 kilomètres dans des forêts dangereuses. Il faillit mourir de la fièvre jaune, tomba dans une terrible embuscade et resta neuf mois prisonnier. Mais il n'avait peur de rien; les indigènes admiraient son courage et son habileté. Ils finirent par lui obéir et travailler



au lieu de se battre : Gallieni ouvrit des écoles où on leur apprenait le français, des marchés où ils pouvaient acheter des étoffes et de petits objets; il fit construire des routes et des chemins de fer.

■ 2. Il alla ensuite au Tonkin puis à Madagascar, où il accomplit en neuf ans une œuvre considérable.

RÉSUMÉ. — Grâce au général Gallieni, le Soudan, le Tonkin et Madagascar devinrent français.

Le Mali est un pays de haute civilisation. Depuis le dixième siècle, d'immenses empires se sont construits à partir de son territoire (empire de Ghana, du Mali, du Songhoï, du Macina, etc.). Les envahisseurs coloniaux, avec à leur tête Gallieni, voulurent faire régner par la force la loi de la France sur ce pays. Ils se heurtèrent à une résistance héroïque. Gallieni lui-même, après avoir échappé à une embuscade, se constitua prisonnier du roi de Ségou, Ahmadou Sékou. Celui-ci le traita avec les honneurs que l'on réserve à un hôte de marque. Il le libéra neuf mois plus tard.

Ahamadou Sékou fut récompensé de sa magnanimité par la prise et le pillage de sa ville, tombée aux mains des colonisateurs. Ainsi commença une période sombre pour tout le pays qui connut le travail forcé, (aboli de facto en 1955), l'humiliation nationale, les tentatives d'étouffer la culture africaine. Au seizième siècle, la ville de Tombouctou possédait plus de 260 écoles et universités; elle était une des seules villes du monde où tout le monde sache lire et écrire. En 1960, après 70 ans de domination étrangère, le taux de scolarisation au Mali était de 8 %.

Ainsi aurait-on pu décrire « l'œuvre considérable » du maréchal Gallieni et de ses pairs ès-colonisation. Au lieu de cela, l'auteur du manuel scolaire (1), dont nous donnons un fac-similé et que nous reprenons de la revue catholique « Cultures et Foi », donne, des années après l'indépendance du Mali (auquel il persiste à donner le nom colonial de Soudan), une image où l'ignorance le dispute à la stupidité et au racisme.

1. « Images et récits d'Histoire de France », Cours élémentaires, publié chez Delagrave en 1969. Ce manuel - d'après mai 68 ! - comporte 3 chapitres sur le vingtième siècle : la guerre de 14-18; la guerre de 39-45; le Général Gallieni ! On peut encore le trouver utilisé aujourd'hui.

à l'école du positif

La réalité pédagogique est multiple. S'il est vrai que de nombreux manuels, même récents, ne remettent guère en cause une présentation périmée de l'histoire et de la géographie, on voit apparaître par ailleurs de nombreuses initiatives cherchant à ouvrir l'esprit des jeunes à des cultures et des réalités historiques jusque-là méconnues ou ignorées.

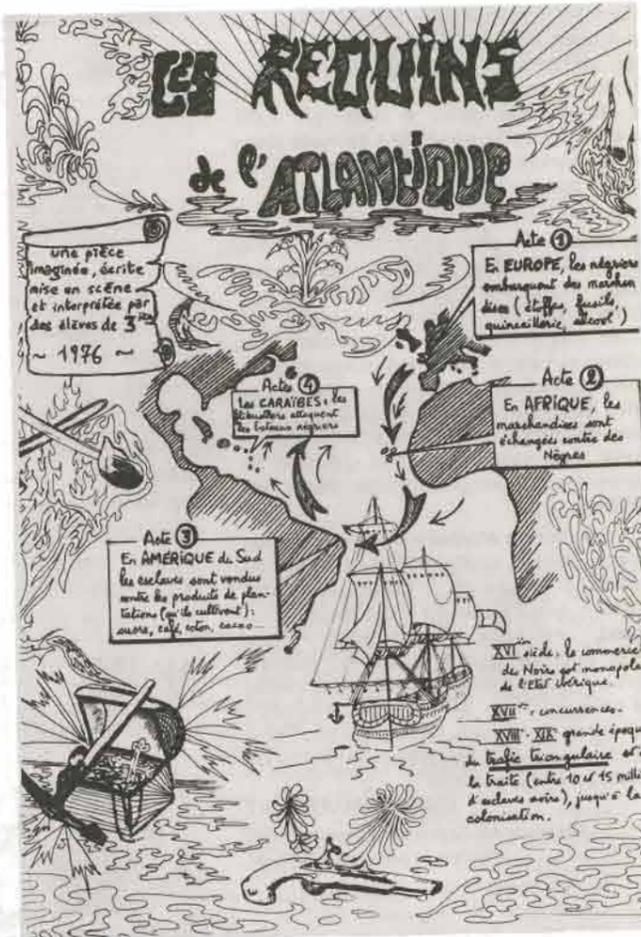
enseignement de l'histoire

Les professeurs d'histoire du 2^e cycle que nous avons interrogés se plaignent tous du vieillissement des manuels sont ils disposent; dans le meilleur des cas, disent-ils, ces livres ne contiennent pas de notations racistes; mais ils n'abordent pas les problèmes de la colonisation et du tiers-monde d'une façon propre à permettre aux élèves d'en juger pleinement et objectivement.

Aussi de nombreux professeurs font-ils cours sans se servir d'un manuel. Pour certains, c'est là l'occasion de renouveler les méthodes pédagogiques. Voici, deux exemples de ces nouvelles méthodes, pris à différents niveaux scolaires.

1 - « Anatole », tel est le nom du journal antiraciste réalisé par une classe de perfectionnement de Gennevilliers. Dans la cité où habitent certains enfants de la classe, une famille est menacée d'expulsion après des conflits avec un gardien raciste. Une discussion s'engage. On lance le projet d'un journal qui raconterait une histoire antiraciste. Mais le projet piétine, la discussion se bloque, les enfants « n'ont rien à dire ». L'instituteur (J.-P. Faurie), lance alors l'idée de transposer l'histoire sur une autre planète : dès lors, la parole est libérée; il ne s'agit plus d'Arabes ni de Portugais, mais d'Oranges, de Verts, de Bleus et de Gris, habitant la planète « Racyal », dans une autre galaxie. La libération des esprits est telle que bientôt les enfants, tout en continuant leur récit et en approfondissant la discussion, se remettent spontanément à parler de Portugais, de Noirs et d'Arabes... C'est ainsi qu'est née l'histoire de Boubou le Bigoudi (habitant de la planète Bigouda), parti d'une planète où tous étaient heureux, égaux et responsables (le mot revient souvent) pour l'horrible planète Racyal, qui applique les lois de l'Afrique du Sud. Il y découvre la discrimination, et, après bien des aventures, fomenta une révolution d'où naîtra une société égalitaire; mais il refuse d'en prendre la tête : « A vous de chercher et de trouver votre solution ! » dit-il aux habitants avant de partir.

2 - René Nouailhat, professeur d'histoire et de philosophie dans les Yvelines, met l'histoire sur scène (1). Avec ses élèves de 3^e, il a monté un « Procès de Louis XVI », occasion d'une recherche passionnée de textes dans les bibliothèques et archives. Il en résulta une approche toute nouvelle du document, et une appropriation de l'histoire par le jeu : cette création fut l'occasion d'un vaste débat sur la constitution de la République et sur les problèmes de la Démocratie. La même classe réalisa collectivement une pièce sur la traite des Noirs, « Les Requins de l'Atlantique ». Mi-écrite, mi-improvisée, la pièce, fort drôle, se passe tour à tour dans une taverne de Nantes, dans un petit



La vérité et l'imagination au service de la connaissance

comptoir africain (où l'on voit un capitaine dresser l'un contre l'autre des chefs de tribus afin qu'ils lui livrent des prisonniers qu'il embarque comme esclaves); dans une grande plantation d'Amérique du Sud; enfin dans une île des Caraïbes où des flibustiers ont établi une république et vivent du pillage des bateaux. Le dernier acte voit l'annonce de l'abolition de l'esclavage par la Convention Nationale.

Dans le second cycle, on ne compte pas les travaux d'élèves et de professeurs abordant de façon originale les problèmes du Tiers-Monde. En voici deux exemples :

1 - Au lycée de Sartrouville (Yvelines), un professeur fait constituer par ses élèves, répartis en groupes, des dossiers sur les quatre départements d'Outre-Mer. Le jour de la remise des dossiers au professeur, a lieu une conférence, faite par un ami martiniquais, ancien instituteur, qui base sa présentation sur les questions des élèves. On rêve même d'organiser un voyage de classe à la Martinique cet été, on s'enthousiasme, mais hélas ! En cette période de crise, les bailleurs de fonds se font tirer l'oreille...

2 - A Versailles, un groupe d'étudiants et de lycéens constitue un dossier bien documenté qui se présente sous la forme d'un journal, intitulé « Action Tiers-Monde ». Leur ambition est d'alerter l'opinion sur la situation catastrophique de la majorité des pays du monde, et de tenter de comprendre les causes profondes du sous-développement. Une citation de P. Droin annonce la couleur en couverture : « Le sous-développement n'est pas un retard de développement mais un produit du développement ».

...et de la littérature

Si les professeurs d'histoire se plaignent de leurs manuels, il n'en va pas toujours de même des professeurs de lettres. On assiste en effet actuellement à un renouveau de la conception de la littérature au lycée. Les manuels font une part importante aux littératures et civilisations étrangères et aux grands problèmes actuels, parmi lesquels il faut compter le racisme et l'immigration.

« Est-ce ainsi que les hommes vivent ? », recueil de textes pour les Premières et les Terminales scientifiques et techniques, publié chez Bordas (1975), présente un chapitre intitulé « Des hommes différents » (le titre est peut-être contestable).

On y trouve entre autres une introduction sur l'ethnologie, un texte d'Aimé Césaire, « Ceux qui n'ont inventé ni la poudre ni la boussole », un extrait des Mémoires de Jérónimo; le chapitre s'achève sur un texte de Malson : « Il n'y a pas de nature humaine ». Le livre contient par ailleurs de nombreux textes sur les travailleurs immigrés.

Deux manuels de chez Nathan méritent de retenir l'attention :

1 - Un recueil de l'enseignement technique, « XX^e Siècle, inquiétudes et espoirs », par J. Alègre (1973); il aborde les thèmes d'actualité (la condition de la femme, la société de consommation...), fait une large part à la condition ouvrière (50 pages), et se termine sur le problème de l'engagement. Un chapitre s'intitule : « Racisme et Colonialisme ». Fort bien fait, il évoque la loi antiraciste de 1972, présente des textes de Pierre Paraf, Martin Luther King, Bernard Clavel, A. Memmi, A. Schwarz-Bart, A. Camus, Vercors, F. Fanon, etc.; une déclaration de l'UNESCO sur les techniques à employer pour combattre le racisme; des poèmes : « Etranges étrangers », de Prévert, « Amérique », de Guy Tyrolien, et ce petit poème de Rap Brown (qui se chante sur un air de Blues) :

Si t'es blanc, ... Tout va bien.
Si t'es brun, ... Tiens-toi bien.
Mais si t'es noir, ... Va te faire voir.

2 - L'autre recueil n'est pas moins remarquable : il fait partie d'une collection en 5 volumes, « Littérature et langages », dirigée par Henri Mitterand. Nous présenterons ici le tome 3, consacré au roman, au récit non romanesque et au cinéma (1975). Tout le livre incite à la réflexion sur le phénomène culturel à travers les siècles et les continents. La première partie offre de nombreux textes étrangers : Goethe, Cervantès, Dostoïevski, James Joyce... Mais c'est peut-être la deuxième partie qui est la plus remarquable, car elle ne se limite pas à notre civilisation occidentale. Un chapitre y est consacré au Mythe; parmi les mythes religieux sont présentés : la Bible, un texte d'Hésiode, et aussi une Vie de Bouddha; parmi les mythes épiques figurent, bien sûr, l'Iliade et la Chanson de Roland, mais aussi un mythe guyanais de l'ethnie Warrau, l'histoire de Haburi, extraite d'un livre de Lévi-Strauss. Ainsi sont offerts à l'analyse avec le même degré de sérieux et de dignité des œuvres nées sous des cieux totalement différents : c'en est fait de l'ethnocentrisme; l'élève, dont l'intérêt est soutenu par de belles illustrations, est amené à chercher des analogies et analyser des originalités; il considérera dès lors le phénomène culturel dans sa richesse et sa diversité, à travers la multiplicité des époques et des niveaux de civilisation.

Toutes ces initiatives sont fort différentes, certes; mais elles contribuent toutes à combattre le racisme : les unes parce qu'elles en analysent les causes et les mécanismes; les autres parce qu'elles les suppriment en intéressant les jeunes pour l'histoire et la civilisation de ceux qui en sont fréquemment les victimes; d'autres enfin en créant dès l'abord une attitude mentale totalement étrangère à toute pensée raciste.

Viviane ROSEN

(1) In : Cultures et fol, n° 49-50, été 1976.

droit et liberté n° 357 ■ avril 1977

poème censuré

Tous les enseignants apprécient la qualité et l'honnêteté de la revue pédagogique « Textes et documents pour la classe ». On se souvient, pourtant, qu'à la fin de 1975, un numéro avait été envoyé au pilon, à la suite des protestations de l'hebdomadaire raciste « Minute ». Consacré aux travailleurs immigrés, cette parution n'avait pas eu l'heur de plaire aux amis de M. Brigneau; le lendemain, M. Haby, convaincu par leurs arguments, censurait l'ensemble du numéro.

Depuis, de très nombreux faits de censure ont amené deux responsables de la rédaction à démissionner de leurs fonctions. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.E.N. ont vigoureusement protesté devant cet état de fait. Dans le numéro 180 (janvier 1977) aurait du paraître le poème de l'écrivain guadeloupéen Guy Tirolien que nous publions ici et qu'apprécieront tous les éducateurs antiracistes. A eux de combattre avec nous la censure en faisant connaître Droit et Liberté !

prière d'un petit enfant nègre

Seigneur je suis très fatigué.
Je suis né fatigué.

Et j'ai beaucoup marché depuis le chant du coq
Et le morne est bien haut qui mène à leur école.
Seigneur, je ne veux plus aller à l'école,
Faites, je vous en prie, que je n'y aille plus.
Je veux suivre mon père dans les ravines fraîches
Quand la nuit flotte encore dans le mystère des bois
Où glissent les esprits que l'aube vient chasser.
Je veux aller pieds nus par les rouges sentiers
Que cuisent les flammes de midi,
Je veux dormir ma sieste au pied des lourds manguiers,
Je veux me réveiller
Lorsque là-bas mugit la sirène des blancs
Et que l'Usine
Sur l'océan des cannes
Comme un bateau ancré
Vomit dans la campagne son équipage nègre...
Seigneur, je ne veux plus aller à leur école,
Faites, je vous en prie, que je n'y aille plus.
Ils racontent qu'il faut qu'un petit nègre y aille
Pour qu'il devienne pareil
Aux messieurs de la ville
Aux messieurs comme il faut.
Mais moi je ne veux pas
Devenir, comme ils disent,
Un monsieur de la ville,
Un monsieur comme il faut.
Je préfère flâner le long des sucreries
Où sont les sacs repus
Que gonfle un sucre brun autant que ma peau brune.
Je préfère vers l'heure où la lune amoureuse
Parle bas à l'oreille des cocotiers penchés
Ecouter ce que dit dans la nuit
La voix cassée d'un vieux qui raconte en fumant
Les histoires de Zamba et de compère Lapin
Et bien d'autres choses encore
Qui ne sont pas dans les livres.
Les nègres, vous le savez, n'ont que trop travaillé.
Pourquoi faut-il de plus apprendre dans des livres
Qui nous parlent de choses qui ne sont point d'ici ?
Et puis elle est vraiment trop triste leur école,
Triste comme
Ces messieurs de la ville,
Ces messieurs comme il faut
Qui ne savent plus danser le soir au clair de lune
Qui ne savent plus marcher sur la chair de leurs pieds
Qui ne savent plus conter les contes aux veillées.
Seigneur, je ne veux plus aller à leur école.

faire connaissance avec les enfants du voyage

Deux exemples de pédagogie anti-raciste montrent ce qu'il est possible de faire ou d'utiliser pour développer chez les jeunes élèves une connaissance positive du monde du voyage.

1 - Les Gitans

Texte libre extrait d'un journal de classe, de perfectionnement (Octobre 1976), écrit par un élève de 16 ans. (Les élèves d'une classe voisine effectuaient à cette époque une enquête sur le racisme).

« Un samedi après-midi, en nous promenant, nous avons rencontré des Gitans. Ces hommes viennent presque tous des Saintes-Maries-de-la-Mer. Ils vivent dans une caravane tirée par une voiture. Pour gagner leur vie, ils vendent des chaises et des broderies. Le problème de leurs enfants est l'école car ils ne restent jamais à la même place. Parfois ils restent une semaine au même endroit. Alors, ils en profitent pour mettre leurs enfants à

l'école. Ils sont gentils. Faites comme moi : **apprenez à les connaître.** »

2 - Expérience d'une classe de CM2, de pédagogie Freinet.

L'expérience s'est faite à partir de l'étude du livre : « **O Bohémienne mon amie** », de Jacqueline Verly, (Bibliothèque de l'amitié). Elle a été relatée dans « **L'éducateur** » du 10 janvier 1977.

Nanette, une petite fille momentanément éloignée de sa mère se sent seule chez un oncle et une tante qui ne lui témoignent aucune affection. Mais une roulotte s'installe aux abords du village et c'est la rencontre de Nanette avec Griskla, la petite Bohémienne, la découverte du monde des Voyageurs et la naissance d'une solide amitié.

Les élèves du CM2 ont beaucoup apprécié dans ce livre les belles photographies et les nombreuses illustrations,

ainsi que la typographie agréable. Ils ont vivement ressenti la solitude de cette fillette séparée de sa mère et l'incompréhension des autres adultes à son égard : ils ont déclaré « *qu'en lisant le courrier de Nanette, l'oncle Arthur lui manquait de respect !* », « *Personne n'a le droit de lire une lettre qui ne lui est pas destinée !* » Ils n'en ont par conséquent que mieux compris tout le réconfort apporté à Nanette par son amitié avec Griskla (amitié incomprise, bien sûr, par les adultes qui l'entourent).

A travers ce livre, ils ont découvert le racisme vis à vis des « Bohémiens » que la tante Berthe traite de « *sale engeance* ». Des discussions ont eu lieu au sujet de certaines « *habitudes* » que les sédentaires ne leur pardonnent pas : Griskla « *trouve* » et « *chine* ». A partir de ce fait, les élèves et leur maîtresse ont essayé de préciser les termes et les notions de *vol* et de *mensonge*. Ils ont également beaucoup parlé de la superstition, (à partir certainement de la « *bonne aventure* ») : remèdes de « *bonne femme* », dictons de la vie quotidienne.

Il semble particulièrement intéressant que ces enfants aient découvert, à travers ce livre qu'une *façon de vivre différente, une mentalité différente* ne sont pas un obstacle à la compréhension entre deux êtres et à leur amitié, qu'ils aient compris qu'on doit accepter l'autre comme différent.

Renée BABOULÈNE

point chaud



« **Nous manifestions tranquillement, chantant, courageux, car, pour la première fois, nous avons pu nous mobiliser et nous solidariser pour défendre une cause qui nous paraissait juste. On s'attendait à une confrontation avec la police, mais pas à une confrontation aussi brutale et sanglante** », déclare Sikose Mji, jeune étudiante de Soweto, qui a vécu et participé aux derniers soulèvements sanglants de Soweto et qui a dû s'exiler pour échapper à la répression.

En juin 1976, les étudiants et les écoliers de Soweto se mobilisent pour manifester contre l'obligation de l'afrikaans (1) dans les écoles africaines, à Soweto. Ainsi, va commencer, en Afrique du Sud, une série de meurtres qui va faire des milliers de morts, de blessés et d'emprisonnés parmi les jeunes. Sikose, qui est venue à Paris, invitée par le M.R.A.P., à l'occasion de la Journée internationale contre le racisme, le 21 mars, vient partager son expérience de Soweto avec droit et liberté et le peuple français.

Droit et Liberté - Pouvez-vous nous expliquer comment se sont produits les soulèvements de Soweto ? Était-ce une explosion purement spontanée des étudiants à cause de l'imposition de l'afrikaans, la langue des Boers, dans les écoles de Soweto ?

Sikose - En fait, l'explosion se préparait depuis 1975, après la victoire du FRELIMO au Mozambique et celle du M.P.L.A. en Angola. Vers la fin 1975, des étudiants qui avaient ouvertement fêté l'indépendance du Mozambique et de l'Angola ont été arrêtés par la police. Celle-ci est venue avec une liste de noms d'étudiants. Ils les ont interrogés et les ont amenés à la prison principale (John Vorster Square). Le prétexte des arrestations était que les étudiants avaient lu des livres interdits en Afrique du Sud, des livres marxistes ou léninistes par exemple. Dans d'autres cas, il s'agissait d'étudiants soupçonnés d'avoir tenu des meetings déclarés « *politiques* ».

- Connaissez-vous, le nombre d'étudiants arrêtés pendant cette période ?

- Je ne peux pas indiquer le nombre exact, mais ça faisait plus de cent étudiants arrêtés. Dans ma classe, par exemple, six ont été arrêtés dont deux ont pu s'échapper et fuir le pays et quatre sont encore en prison. Cependant, je sais que la police a arrêté des étudiants dans d'autres classes de mon école et dans d'autres écoles de Soweto.

droit et liberté n° 357 ■ avril 1977

afrique du sud :

j'ai vécu soweto

- Comment tous ces éléments, les arrestations, l'indépendance du Mozambique et de l'Angola ont-ils préparé l'explosion de Soweto ?

- L'indépendance du Mozambique et de l'Angola, des pays voisins de l'Afrique du Sud, avait déjà créé un sentiment de frustration chez nous. Il y a eu aussi une prise de conscience politique chez la jeunesse noire. Cela existait déjà, mais pas d'une façon aussi évidente. Si le FRELIMO et le M.P.L.A. avaient pu libérer leur pays, ne le pouvions-nous pas ? Les arrestations ou l'exil de nos collègues ont servi à intensifier une tension qui existait déjà à Soweto.

- L'obligation de l'afrikaans n'a-t-elle donc été qu'un prétexte pour protester contre la politique du gouvernement ?

- L'obligation de l'afrikaans était un fait concret de la politique de l'apartheid qui nous a permis de protester ouvertement contre le régime. L'obligation de l'afrikaans à l'école allait renforcer la politique de l'apartheid dans la mesure où elle aurait assujéti plus encore les Noirs au régime de suprématie blanche. Ainsi, les professeurs africains allaient-ils perdre leurs emplois car ils n'ont pas la maîtrise de la langue. Ils auraient été remplacés par des Blancs choisis par le gouvernement. Ensuite, cela empêchait le contact des Africains avec le monde extérieur dont le gouvernement actuel a peur. Ceci explique que, pour la première fois, les étudiants africains, allaient recevoir des livres gratuits parce qu'écrits en afrikaans; jusqu'ici nous achetions nos livres.

- Comment vous êtes-vous mobilisés et organisés pour manifester le 16 juin 1976 ?

- Après l'imposition de l'afrikaans, en janvier 1976, nous avons commencé une longue préparation en vue de manifester notre protestation. Nous nous sommes organisés clandestinement, nous tenions des meetings clandestins, surtout pendant la nuit, afin de recruter et d'organiser les étudiants.

- Avez-vous personnellement joué un rôle particulier pendant cette période ?

- J'étais chargée de recruter et d'organiser les étudiants. Je distribuais aussi des tracts.

- Est-ce qu'il y a des organisations ou des mouvements qui vous ont aidés à mener l'action ?

- Toute l'opération a été menée et préparée par les étudiants de Soweto eux-mêmes. Mais il y avait, bien sûr, parmi les étudiants, des membres de certains mouvements ou organisations

PRESIDENT : Pierre PARAF;
VICE-PRESIDENTS : Charles PALANT, Abbé Jean PIHAN, M^e George PAU-LANGEVIN, Dr François GREMY;
SECRETAIRE GENERAL : Albert LEVY;
COMITE D'HONNEUR : Henri ALLEG, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Bâtonnier Albert BRUNOIS, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Pierre COT, Louis DAQUIN, Alain DECAUX, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Henri FAURE, Jean FERRAT, Max-Pol FOUCHET, Jean HIERNAUX, Pierre JOXE, Alfred KASTLER, Jean LACOUTURE, Gérard LYON-CAEN, Jacques MADAULE, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodore MONOD, Henri NOGUERES, Etienne NOUVEAU, Jean PICART LE DOUX, Emile POLLAK, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Monseigneur Guy RIOBE, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Jean SURET-CANALE, Alain TERRENOIRE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Jacqueline VICTOR-BRAUNER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Bernard ZEHRFUSS.

Bâtonnier Paul ARRIGHI, Robert ATTULY, Vincent AURIOL, Docteur Jean DALSADE, Georges DUHAMEL, Yves FARGE, Francisque GAY, Jacques HADAMARD, Georges HUISMAN, Jules ISAAC, Frédéric JOLIOT-CURIE, Henri LAUGIER, Jean LURCAT, René MAHEU, André MAUROIS, Darius MILHAUD, Françoise ROSAY, Marc SANGNIER, André SPIRE, Chanoine Jean VIOLLET.

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix

J'adhère au m.r.a.p. ■
Je m'abonne à droit et liberté ■



Nom (en capitale)

Prénom âge

Profession

Adresse

Code postal Ville

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 30 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

Abonnement d'un an à DROIT et LIBERTÉ (50 F). Abonnement de soutien (100 F). Etranger (75 F). C.C.P. 9239-81 Paris ■ Rayer la mention inutile.

mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (m.r.a.p.)
120, rue saint-denis - paris (2^e) - tél. : 233.09.57 - c.c.p. : 14-825-85 paris

comme l'A.N.C. (African National Congress) qui est un mouvement interdit et donc clandestin, et la SASO (organisation des étudiants sud-africains).

— Comment expliquez-vous le fait que la police n'a pas pu contrôler la situation après le 16 juin, car les étudiants ont continué à manifester le lendemain bien qu'ils fussent qu'ils affrontaient un ennemi bien armé, prêt à tuer pour réprimer les revendications ?

— Pour nous, le fait que la police ait répondu par la brutalité n'a fait que nous convaincre qu'il y avait justement une cause à défendre. Nous étions plus déterminés encore, nous savions que l'ennemi disposait de moyens de répression brutale. Et nous nous sommes rendus compte que la brutalité de la police représentait un système politique qu'il fallait détruire avant qu'il nous détruise.

— Avez-vous eu le soutien de vos parents ?

— Sans le soutien de nos parents, « Soweto » n'aurait pas eu lieu. Déjà, les parents étaient contre l'imposition de l'Afrikaans dans les écoles de Soweto. Les autorités avaient décidé d'ignorer leur opinion. Puis, parmi les parents, il y a ceux qui avaient déjà perdu leurs enfants car la police les avait arrêtés en 1975, ou ils avaient dû s'enfuir du pays. Les professeurs africains, qui constituent une partie des parents de Soweto, allaient perdre leurs emplois. Donc, nos parents étaient nos alliés dans les préparatifs des manifestations. L'explosion de Soweto, où leurs enfants ont été tués, n'a fait qu'intensifier leur soutien.

— Au mois d'août, les ouvriers de Soweto ont fait une grève de trois jours qui, semble-t-il, a eu des effets concrets sur l'économie sud-africaine. Comment se sont-ils mobilisés autour de vous ? Pourquoi, n'ont-ils pas saisi l'occasion d'imposer les revendications des Africains ? Pourquoi ont-ils repris le travail ?

— Je ne dirai pas que c'était une grève, car la grève est interdite pour les Africains en Afrique du Sud. Les étudiants ont demandé aux ouvriers de ne pas aller au travail, par solidarité pour les étudiants tués pendant les soulèvements. L'économie sud-africaine a été en crise pendant un certain temps à cause de cela. Si les ouvriers ont décidé de ne pas aller au travail pendant ces trois jours, c'était à la fois pour des raisons sentimentales et pour des raisons politiques. Mais il y a une importante prise de conscience politique chez les ouvriers de Soweto : c'est inévitable dans la situation où ils se trouvent. La situation des Africains en Afrique du Sud est politique. Seulement, les ouvriers ont une famille à faire vivre. Puis ce n'est que par leur travail qu'ils sont autorisés à vivre à Soweto. S'ils sont licenciés, ils n'ont plus le droit d'y vivre. On ne peut comparer une grève en France et une grève en Afrique du Sud.

— Quel rôle la jeunesse blanche a-t-elle joué pendant les soulèvements de Soweto ? Avez-vous des liens étroits avec les étudiants blancs ?

— Leur rôle a été assez important. Une minorité des étudiants universitaires nous a aidé à distribuer des tracts. En fait, certains ont été arrêtés.

Nous ne pouvons avoir des relations étroites avec eux parce que le système politique et l'enseignement nous divisent. Les étudiants blancs ne comprennent pas toujours qu'eux aussi, ils sont opprimés. Ils ont un enseignement d'endoctrinement qui consiste à limiter leur horizon à la communauté blanche. Il y a pourtant des étudiants blancs qui voudraient découvrir ce qui existe au-delà de la société blanche.

— Pourquoi avez-vous quitté l'Afrique du Sud ? D'autres étudiants ont-ils quitté l'Afrique du Sud comme vous ?

— Après le rôle que j'ai joué à Soweto, je ne pouvais plus y rester au risque d'être arrêtée. Par exemple, mon frère a été arrêté une semaine après mon départ. Un millier d'étudiants ont dû quitter l'Afrique du Sud illégalement comme moi. Ils se sont réfugiés dans les pays voisins. (2)

— Pourquoi avez-vous choisi de venir en France ?

— Premièrement, en réponse à l'invitation du M.R.A.P. Et puis, la France m'intéresse à cause de ses relations économiques avec l'Afrique du Sud. Je voudrais que le peuple français sache ce que fait son gouvernement en Afrique du Sud. Pour nous, si la France est le principal fournisseur d'armes, c'est parce qu'elle est d'accord avec le régime de l'apartheid. Les armes françaises servent à opprimer, humilier et tuer les Africains. Je crois personnellement que les Français sont humanitaires, civilisés et, j'espère, anti-racistes. Ils disposent de moyens de pression sur leur gouvernement, donc je souhaite qu'ils se mobilisent pour agir.

Propos recueillis par Stella KUNENE.

(1) L'afrikaans est la langue parlée par les Sud-Africains blancs d'origine hollandaise.

(2) Le M.R.A.P. a lancé une campagne de solidarité avec les jeunes réfugiés de Soweto. Envoyez vos dons au M.R.A.P., 120 rue Saint-Denis 75002 PARIS, C.C.P. 14 825-85 Paris, avec la mention : « Solidarité avec les enfants de Soweto. »



Numéro spécial sur l'Afrique Australe au sommaire

- des reportages sur l'Afrique du Sud, le Zimbabwe, la Namibie et l'Angola.
- des cartes d'identité des 10 pays de l'Afrique Australe.
- les sources de l'apartheid.
- les Mouvements de libération.
- l'Afrique Australe un trésor pour les multinationales.
- la France et le maintien de l'apartheid.

Le numéro : 6 francs

163, boulevard Malesherbes, 75849 Paris Cedex 17
TÉLÉPHONE 766.01.86 - C.C.P. PARIS 7393.52

■ vos droits, vos libertés ■

expulsions : sauvegarder les droits des étrangers

Le Conseil d'Etat vient de rendre une nouvelle décision favorable à sept ressortissants algériens expulsés de France. Il se confirme donc qu'une nouvelle jurisprudence est en train de s'établir accordant aux étrangers une protection moins illusoire que celle qui existait antérieurement contre les arrêtés d'expulsion. Ces sept travailleurs immigrés avaient été expulsés en avril 76, parce qu'ils participaient à une grève de loyer dans des foyers Sonacotra.

la situation antérieure

L'ordonnance du 2 novembre 1945 permet l'expulsion d'un étranger entré régulièrement en France et titulaire d'un titre de séjour « si la présence de l'étranger sur le territoire français constitue une menace pour l'ordre ou le crédit public. »

Rappelons que les autres sont purement et simplement refoulés.

Comme il a été déjà maintes fois souligné, il s'agit d'une notion extrêmement vague, accordant une très large liberté d'appréciation au ministère de l'Intérieur. Certes, il était toujours possible aux victimes de telles mesures d'en référer aux tribunaux administratifs, mais le contrôle ainsi exercé n'était pas suffisant pour se garantir efficacement contre l'arbitraire.

Le juge administratif vérifie essentiellement la régularité formelle de la mesure, ou encore, vérifie si l'urgence absolue invoquée par le Ministre pour se soustraire à la procédure normale était réelle.

Sur le fond, il vérifie essentiellement si les faits invoqués sont matériellement exacts, mais reconnaît à l'administration un large pouvoir d'appréciation sur ces faits au regard de l'ordre public.

Le principal inconvénient pratique résulte de la lenteur de ces procédures. Les décisions sont rendues fréquemment deux ans après l'introduction du recours, en sorte que l'expulsion a déjà été exécutée et que l'étranger s'est plus ou moins bien réinstallé dans un autre pays.

L'intérêt pratique de l'annulation était donc pratiquement nul.

droit et liberté n° 357 ■ avril 1977



En effet, jusqu'en 1974, il était admis que les tribunaux administratifs n'étaient pas compétents pour ordonner le sursis à exécution d'une décision d'expulsion, alors qu'il s'agissait bien là de la mesure la plus importante pour sauvegarder les droits de l'étranger visé.

Il existe un obstacle à cela, tiré d'un décret du 30 septembre 1953 aux termes duquel « en aucun cas le Tribunal ne peut prescrire qu'il soit sursis à l'exécution d'une décision intéressant l'ordre public ». Or, une action en annulation d'un arrêté d'expulsion doit être portée devant le Tribunal administratif.

l'évolution jurisprudentielle

Pour passer outre ce texte, un étranger a donc pris une initiative audacieuse, celle de saisir directement le Conseil d'Etat, juridiction administrative supérieure. Et le Conseil d'Etat a franchi un grand pas en avant en se déclarant compétent pour ordonner le sursis à l'exécution d'un arrêté d'expulsion.

La décision, un peu surprenante du seul point de vue strictement juridique,

est extrêmement satisfaisante sur le plan pratique et humain, et elle constitue un progrès considérable dans la défense des droits des étrangers.

Depuis, cette faculté a été utilisée avec succès dans diverses affaires, notamment celle de M. Moussa Konaté. Elle permet ainsi à l'étranger même déjà expulsé de revenir en France et d'être protégé par une décision juridictionnelle.

Sur le fond du contrôle exercé par le Conseil d'Etat sur les arrêtés d'expulsion, il faut souligner également une décision très importante, car elle intervient dans un domaine qui fonde une multitude d'arrêtés d'expulsion.

Le 21 janvier dernier, le Conseil d'Etat a rappelé dans l'affaire Dridi, qu'une décision d'expulsion ne saurait être légalement fondée sur le simple fait qu'un étranger a commis une infraction pénale.

Au contraire, l'administration doit examiner dans chaque cas l'ensemble des circonstances de l'affaire pour déterminer si véritablement, dans les termes de l'ordonnance de 1945, la présence de l'étranger constitue une menace pour l'ordre ou le crédit public.

Il s'agit d'un coup d'arrêt aux expulsions automatiques ou quasiment qui sanctionnent toute infraction commise par un étranger.

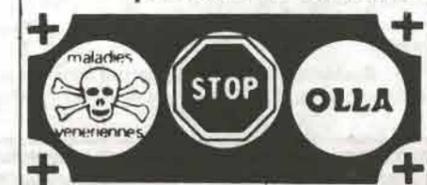
M. Paul Dijoud rappelait cette vérité essentielle dans son livre « La nouvelle politique de l'immigration » selon laquelle : « Dans une société démocratique, l'égalité et la justice existent pour tous ou elles ne constituent que des faux semblants. »

Nul doute que, tant lui que tous ses collègues, doivent se réjouir de voir la justice mieux disposée à remplir pleinement et pour tous son rôle de garante des libertés individuelles.

M^e George PAU-LANGEVIN

Le m.r.a.p. recherche des amis photographes, possédant labo pour « dépanner » le mouvement bénévolement.

un article d'hygiène pas comme les autres



un best-seller la santé des migrants

Droit et Liberté : M. le Professeur, vous êtes secrétaire-général du Comité Médical et Médico-social d'Aide aux Migrants sous l'autorité duquel a été publié, aux éditions Droit et Liberté, « La santé des migrants ». Le livre est déjà épuisé et la deuxième édition vient de sortir. Comment expliquez vous le succès de cet ouvrage ?

Pr. Coudreau — Je pense que cela tient au fait que c'est le seul livre du genre, et qu'il sert donc d'ouvrage de référence. Il a l'avantage de donner une vue d'ensemble du problème de la santé des migrants dans un langage simple. C'est un tour d'horizon qui est l'œuvre d'une équipe de médecins et de travailleurs sociaux. Bien sûr, il s'agit d'un livre de vulgarisation, mais l'ensemble des revues médicales l'ont jugé comme donnant une très sérieuse vue d'ensemble sur un problème de santé publique, bien qu'il n'ait pas l'apparence d'un ouvrage d'investigation scientifique.

Dr de Montvallou (membre permanent du Comité médical) : Ce sont toutes ces raisons qui ont assuré un succès rapide à « La santé des migrants ». Nous avons constaté un phénomène de boule de neige dans la diffusion, à partir de nos correspondants. Il se trouve maintenant dans un grand nombre de bibliothèques tant médicales, que centrées sur les problèmes sociaux. Nous pouvons dire que nous avons eu jusque là trois grands groupes de lecteurs : le personnel social professionnel, le personnel médical, et tous ceux qui s'occupent de façon bénévole des problèmes liés à l'immigration.

Droit et Liberté : Ce qui a principalement intéressé le M.R.A.P. et les éditions droit et liberté, c'est le fait qu'une analyse objective, scientifique, de la santé des migrants permet de balayer toute une pléiade d'arguments racistes du genre : ils nous apportent des maladies, ils coûtent de l'argent à la sécurité sociale, etc.

Pr. Coudreau : Je pense que le livre a démontré en effet deux choses importantes concernant les problèmes que vous évoquez. Tout d'abord, il dédramatise le problème de ce que nous appelons « la pathologie d'apport », c'est à dire, si vous voulez, les maladies ou les carences qui seraient « importées » par les étrangers. De ce point de vue, le livre peut permettre de rassurer totalement la population d'accueil.

Mais il pose aussi une question qui n'est pas moins importante; c'est la nécessité de la prise de conscience que la santé des migrants est particulièrement vulnérable dans la situation actuelle. Ils constituent ce que l'on appelle chez nous une groupe « à haut risque » et ceci pour de multiples raisons dont les principales sont le fait de la transplantation, le mauvais habitat, une nourriture insuffisamment riche et des conditions de travail souvent pénibles ou dangereuses.

Dr. de Montvallou : Il faut noter toutefois que les travailleurs immigrés ne restent pas passifs devant ces problèmes de santé et que l'on constate une recherche de plus en plus vive pour utiliser mieux l'infrastructure médicale du pays d'accueil. Il se fait du reste, avec le temps, une sorte de rapprochement entre la santé des migrants et celle des autochtones.

Pr. Coudreau : Le problème principal reste évidemment celui des nouveaux arrivants, et dans la mesure où l'immigration est interrompue,

celui des familles qui viennent rejoindre un travailleur qui se trouvait déjà sur place.

Lors d'une récente réunion nationale du Comité où plus de vingt villes étaient représentées, nous avons tenté de définir les causes principales de la vulnérabilité des migrants en ce qui concerne la santé.

Pour le premier point, les familles, il faudrait une possibilité d'éducation pour les mères par le biais d'auxiliaires familiales ou de centres d'éducation maternelle. Le problème n'est pas facilité par le fait que ce n'est pas toujours ressenti comme un besoin par les intéressées. Il y a également la question de l'hospitalisation, souvent d'un manque de formation spécialisée chez les médecins, qui ont du mal à comprendre les gens, à se faire comprendre, et qui, par le fait même, craignent que les traitements ne soient pas suivis. Ils s'en remettent alors à l'hôpital. Mais il faut trouver les moyens d'éviter à la mère et à l'enfant le traumatisme grave de la séparation et de l'hôpital.

En ce qui concerne l'insalubrité des logements et le manque de moyens d'hygiène — une autre cause fondamentale de la mauvaise santé des migrants — elle requiert la résorption totale de l'habitat insalubre, encore si important, notamment dans la région parisienne.

Les risques professionnels demandent une action dans deux directions : amélioration de la médecine du travail (mais la situation est relativement bonne de ce côté là) et surtout, renforcement des contrôles sur la sécurité du travail.

Enfin, il faudrait adapter les institutions socio-médicales aux besoins propres des immigrés, au niveau de l'accueil, de l'interprétariat, de la nourriture (interdits religieux), et aussi, on l'oublie souvent, de la préparation à la mort qui n'est pas vécue de la même manière qu'en France pour beaucoup d'immigrés.

Dr de Montvallou : En fait, le plus grand problème concernant la santé des migrants, c'est un manque d'adaptation de la société française à l'existence en son sein d'une forte proportion de travailleurs immigrés. Pourtant les problèmes sont globalement les mêmes, avec cette seule différence que, dans le cas des immigrés, il s'agit en quelque sorte d'une caricature des besoins des couches les plus défavorisées. Maladies mentales dues à une mauvaise adaptation à la vie citadine, tuberculoses, développement des maladies vénériennes, troubles dus à la malnutrition, ce sont des problèmes qui touchent de nombreuses personnes de notre société, bien au delà des limites de l'immigration, et qui ont toutes les mêmes causes. Ces constatations capitales nous amènent à penser qu'il ne faut pas créer des ghettos médicaux pour les immigrés, mais, au contraire, trouver les moyens d'une bonne intégration sanitaire.

Pr Coudreau : En effet, nous sommes opposés à l'idée qu'il devrait y avoir des « spécialistes des migrants », car cela ne correspond pas du tout à la situation sanitaire de cette population. Il faut au contraire, dans ce domaine également, apprendre à vivre ensemble.

On note par exemple que certaines maladies résultent prioritairement du malaise de la transplantation. Un malade nous dit : « J'ai mal à la tête, à l'estomac. » En fait, c'est souvent le corps qui crie un appel à la communication. La pathologie psychosomatique est très importante chez les transplantés. Elle correspond à la quête d'un échange, à un intense besoin d'être reconnu par l'Autre.

Dr de Montvallou : Bien souvent, un immigré n'a l'impression d'exister que comme force de travail, en fonction même de ses conditions d'existence. Ceci fait que l'on compte de nombreux cas de sinistres; par exemple, après un accident du travail. Le travailleur se sent alors inutile, abandonné et son corps recrée perpétuellement les symptômes de son mal, même après que ses causes purement physiologiques aient disparu. Ce qu'il faut avant tout, c'est changer la mentalité de la population d'accueil.

° « La santé des migrants », 2^e édition, est en vente à droit et liberté. L'exemplaire : 12 francs.

Pour tous renseignements sur les livres déjà parus et pour passer commande, s'adresser : Editions droit et liberté, 120, rue St-Denis 75002 Paris, tél. : 233.09.57. C.C.P. 92-39-81 Paris.

cinéma



l'autre France

Ali Ghalem, cinéaste autodidacte algérien, réalise avec « L'autre France » son second long métrage après « Mektoub ». Il a fallu deux longues années de combat à Ali Ghalem et à ses amis pour pouvoir bénéficier d'une distribution symbolique. Son film ne sort en effet que dans deux petites salles à Paris : le Saint Séverin et le Palais des Arts. L'ostracisme dont le film est victime est tout à fait semblable à celui qui se produit lorsque les travailleurs immigrés tentent de prendre la parole. Cette « autre France », Ali Ghalem la connaît bien, pour en faire partie. Il partage avec ses camarades immigrés, leur misère, leur exploitation, leur vie. Parler de leur vie, c'est parler de leur combat; pour les immigrés ces deux termes sont indissociables. Ainsi se succèdent dans le film licencement, quête d'un travail, accident, et au bout du trajet, l'agression, la police, la prison ou l'expulsion.

Le regard d'Ali Ghalem, profondément humain, reste réaliste, sans colère ni larmes, ce qui fait de « L'Autre France » un film très simple et attachant. Cela provient certainement du fait qu'entre ces ouvriers et Ali Ghalem, il n'y a que la caméra et non pas, comme trop souvent, une différence de classe, de culture, de langage entre celui qui filme et celui qui est filmé. Une grande solidarité existe ainsi.

Rachid, personnage central, sera expulsé, un « autre » viendra, l'exploitation continue... Mais la prise de conscience a existé. C'est cela, aussi « L'Autre France » : la mise en image d'une prise de conscience.

le voyage des damnés

Longue croisière de plus de 2 heures à laquelle nous convie Stuart Rosenberg. Ce « Voyage des Damnés » fut celui de l'espoir pour quelques 930 juifs qui embarquèrent à Hambourg à bord du « St Louis » un 13 mai 1939. En effet, par souci de démagogie et de propagande, Hitler autorisa leur départ de l'Allemagne nazie vers d'autres rivages et cela avec le secret souci d'embarrasser les futurs pays alliés. Les desseins du dictateur furent servis au-delà de

toute espérance. Ainsi, les portes de l'immigration restaient désespérément closes, de La Havane aux Etats-Unis. Ce n'est que sur le chemin du retour vers Hambourg et les camps que l'encombrante cargaison du « St Louis » trouva refuge dans des pays voisins du Reich : la France, l'Angleterre et le Bénélux.

Quelques semaines de répit avant l'invasion nazie...

Tirée de faits authentiques relatés dans le livre de Gordon Thomas et de Max Gordon-Witts, la mise en scène de Stuart Rosenberg emprunte trop au schéma propre à ces super-productions du type film-catastrophe. Il devient rapidement gênant d'assister à

l'abandon de toute dimension collective dans ce drame, pour mettre en avant les problèmes individuels. Qu'apportent donc tous ces clichés ?

Il ne suffit pas non plus de mettre le tout-Hollywood dans le « Saint Louis » (Faye Dunaway, Orson Wells, Maria Scheil, Katherine Ross) pour que cette somptueuse galerie donne de l'intérêt au récit. Un apport de sensibilité et de maîtrise du sujet apparaîtrait souhaitable. « Exodus » a été fait et ne me semble plus à faire. Pourquoi aborde-t-on toujours trop souvent des problèmes aussi fondamentaux sous un angle ouvertement commercial ?

naissance d'une nation

Déjà auteur de « Soleil O » et de « Bicots, nègres, nos voisins », le cinéaste mauritanien Med Hondo a filmé la naissance de l'Etat sahraoui.

Une naissance qui s'accomplit dans la douleur, la guerre, la mort.

Nul ne sait ce que deviendra le Sahara occidental et son peuple mais, grâce à Med Hondo, nous saurons ce qu'il a été. Ce témoignage arrive à temps pour nous rappeler que, dans le désert, loin de tout exotisme, on brûle des enfants au napalm, le canon gronde, le nombre de réfugiés s'amplifie. Leur entassement dans des camps restera-t-il le symbole de « la naissance d'une nation » ?

last free ride

Sur le thème de la liberté individuelle, et dans une ambiance très « Westcoat », une commu-



Last free ride.

Pascal POUILLON

pain et chocolat

Encore une étonnante réussite du cinéma italien. Après Comencini, Risi, Scola, voici Brusati, ancien scénariste (pour, entre autres, Lattuada, Monicelli et Zurlini) et auteur de « Pain et chocolat », un film qui tient à la fois de la comédie, du burlesque et d'un regard très acéré sur la condition de travailleur immigré. Le film joue alors à deux niveaux : description réaliste et exacerbation irréaliste de certaines situations. Et c'est ce cheminement entre ces deux pôles, l'un critiquant l'autre,

qui donne au film de Brusati toute sa force et toute son originalité par rapport au cinéma français par exemple.

De quoi nous parle « Pain et chocolat » ? De la quête de son identité quand on est un travailleur immigré, du processus de lamination qu'est le travail pour un étranger. Doublement exploité, comme travailleur, comme étranger, il finit par se perdre, non seulement lui, mais également son envie de lutter. Deux images tout aussi irréalistes se trouvent

confrontées : celle des travailleurs immigrés vivant dans un poulailler et pratiquement transformés en poules et celle de la classe dirigeante baignant dans une aura paradisiaque. Sans s'imposer au spectateur, le « discours » de Pain et chocolat lui permet de se repenser par rapport au réel environnant et de s'interroger. Ajoutons une nouvelle et extraordinaire performance de N. Manfredi qui s'avère l'un des plus grands acteurs de sa génération.

Gilles LAPRENOTTE

livres

la littérature néo-africaine

Certes, la littérature francophone d'Afrique, déjà commentée par ailleurs est présente dans cette étude, mais aussi, et là réside l'inédit, toutes les autres littératures du continent : la blanche d'Afrique du Sud, la noire du même pays, celle, en Swahili de l'est africain, la lusitanophone, l'hispanophone. Un panorama exhaustif qui ouvrira au lecteur français un horizon sur les littératures africaines nées des grandes langues de colonisation.

Par A. Nordmann-Seiler, éd. P.U.F.

les français à buchenwald et à dora

Un livre de plus sur l'horreur nazie ? Oui, car il ne faudra jamais l'oublier. Cet ouvrage a le mérite supplémentaire de révéler un enfer, qui, à celui du camp de concentration « ordinaire », ajoutait l'obligation, déchirante pour les prisonniers, de travailler à la façon des armes de mort nazies. C'est aussi un camp qui a connu un travail de résistance, de sabotages et même d'insurrection où l'espoir le disputait à l'héroïsme le plus fou.

Par Pierre Durand, éd. Sociales.

le nouvel ordre de la faim

La croissance de la famine, annoncée par René Dumont, est le corollaire au « développement » inégal sauvage que connaît le monde industrialisé. Pour les auteurs de cet ouvrage, « si le nouvel ordre économique, (recherché par des conférences comme la « Nord-Sud ») ne met pas en œuvre d'abord des moyens de faire reculer la faim, il ne sera qu'un désordre accru ». Les révolutions paysannes, nécessaires avant une industrialisation désordonnée, dans le Tiers-Monde, ne peuvent être menées

que contre l'économie néo-coloniale de famine actuellement mise sur pied.

Par A. Provent et F. de Ravignan, éd. du Seuil.

écrits corsaires

Cinéaste flamboyant mondialement connu, assassiné, Pasolini donne ici des articles de revue souvent percutants, souvent déchirants, sur des grands sujets d'actualité : la jeunesse, la sexualité, la culture de masse, la consommation... et sur son parfois difficile cheminement de « compagnon de route » d'un Parti Communiste italien en mutation.

Par Pasolini, chez Flammarion.

le choral des pêcheurs d'éponges

Ce chant méditerranéen est le dernier traduit en français du plus grand poète grec vivant, communiste et résistant à tous les fascismes et qui a vu le soleil d'Attique aussi souvent de derrière les barreaux que de dehors. Un grand poème matérialiste sur le destin grec de toujours.

Par Y. Ritsos, chez Gallimard.

la vie quotidienne des immigrés en france

Après de multiples enquêtes socio-économiques sur les « soutiers de l'Europe », voici un ouvrage de talent qui restitue le vécu, l'histoire, la chair des immigrés en France, aujourd'hui 4 millions dans notre pays et peut-être le double en l'An 2000. A lire pour connaître leur odyssée, leurs misères, leurs espoirs et leurs joies.

Par J. Anglade, chez Hachette.

Yves THORAVAL

■ action ■

malheureux crétiens

Je veux d'abord remercier toutes celles, tous ceux qui dès l'annonce de l'attentat nous ont manifesté leur amitié (1).

Venus de près ou de loin, par téléphone, télégrammes ou par lettres, de très nombreux messages nous ont apporté le chaleureux réconfort de la solidarité.

Connues ou inconnues, humbles ou prestigieuses, individuelles ou collectives, toutes ces signatures ont dit la réprobation indignée devant un acte criminel et stupide, mais également la certitude que notre action contre le racisme, l'antisémitisme ne se relâchera pas, pour cette simple raison, depuis l'autre soir plus évidente encore, qu'elle est nécessaire et inséparable de la défense de la sécurité et des libertés pour tous les citoyens et habitants de ce pays.

La presse française, et nous l'en remercions, a largement publié la nouvelle de l'attentat.

Les commentaires ont souvent souligné que c'était la première fois que l'on s'en prenait personnellement à un dirigeant d'organisation. D'autres dirigeants ont également reçu des menaces qu'il nous faut prendre au sérieux.

Mais comment séparer cette agression de celles commises trois fois en quelques mois contre le siège du MRAP et toutes celles commises contre plusieurs organisations et mouvements populaires aussi coupables que le MRAP de défendre les droits et la dignité de la personne humaine. Comment séparer ces agressions des ratonnades criminelles dont sont victimes dans notre pays, les travailleurs dont le crime est d'être des étrangers ou encore des incendies de foyers ou d'hôtels où logent des immigrés et parmi lesquels les morts se comptent nombreux.

Toutes ces agressions ont au moins



Entre autres, à la tribune de gauche à droite : Charles Palant (vice-président), Pierre Paraf (président), Albert Lévy (secrétaire général du M.R.A.P.).

une chose en commun qui suscite notre indignation, quand ce n'est pas l'angoisse pour nos proches. Elles demeurent toutes scandaleusement impunies.

En ce qui me concerne, maintenant fort d'une expérience, certes regrettable, mais vécue et probante, je ne me résouds pas à invoquer l'incompétence de la police. Je serais au contraire porté à souligner la promptitude, voire l'efficacité des secours.

Alors, pourquoi, jamais aucun coupable n'est-il découvert ? Question posée à la police ? Bien sûr.

Mais, si j'ose dire, parallèlement, il y a dans ce pays des gens de « bip » et de corde dont on sait les liens avec la pègre, la lie fasciste, les réseaux internationaux du nazisme d'hier et d'aujourd'hui. Tous ceux-là constituent autant de virtualités corruptrices, criminelles, dangereuses. L'impunité, pour ne pas dire l'immunité dont ils jouissent fait peser de graves menaces sur la sécurité et les libertés des Français, désormais tous concernés. Tous, nous devons nous tourner vers les responsables de l'ordre public, de l'ordre républicain et dire avec force « Assez ! nous ne laisserons pas détruire nos organisations, nous ne laisserons pas assassiner nos militants ! »

Quant à mon « assassin », si lui-même ou quelqu'un des siens peut entendre mon propos, qu'il sache que l'autre soir, lui et moi, nous avons eu bien de la chance. Moi, ma femme, ma fille, miraculeusement épargnés. Il s'en est fallu de peu que notre nom ne vint s'ajouter à la longue liste des martyrs du racisme, de l'antisémitisme, du fascisme. Et toi, malheureux crétien que ceux qui ont armé le bras voulaient détruire à jamais, te ravalé au rang de la bête aussi méprisable que les S.S. que j'ai connus naguère à Auschwitz et à Buchenwald.

Comment haïr cet imbécile, alors que jamais la haine n'a guidé notre action.

Il ne s'agit pas de haine, mais de justice. Le combat des antiracistes, le combat des démocrates, des hommes épris de paix n'a pas la haine pour mobile. Nous ne haïssons que les haïssables idées qui font de tant de pauvres gens, d'innocentes victimes et trop souvent de pauvres types, des criminels à jamais perdus.

A douze ans, ma fille a vécu, l'autre soir, une cruelle leçon de choses : les fascistes peuvent être des assassins.

A peu de chose près, sa mère avait le même âge lorsque lui furent à jamais ravies ses parents, livrés aux bourreaux nazis.

Plus tard, lorsque revenu moi-même des camps, nous nous sommes connus, c'était un soir de réunion où j'avais exhorté des jeunes filles et des jeunes garçons à ne jamais oublier les crimes du fascisme, à rester fidèles au souvenir des martyrs, c'est-à-dire à poursuivre leur lutte exaltante pour la dignité, la liberté, la paix.

Puis, nous sommes sortis et tout simplement nous avons parlé... d'amour.

Depuis, mais je vous laisse compter, ces deux sujets de conversation n'ont cessé de tenir une grande place dans notre vie.

Vous savez, la vie, c'est beau. Ce pourrait être encore beaucoup plus beau et pour tous.

Ce soir, je veux croire que c'est aussi pour ça que vous êtes ici.

(1) Intervention de Charles Palant, vice-Président du M.R.A.P. lors du meeting d'action et de solidarité, le 2 mars 1977 à la salle Lancry à Paris.

théâtre



Anne Barbey à Paris (début 1977), avec Solly Smith, responsable de l'A.N.C. d'Afrique du Sud.

\$. a. sud afrika

A St-Nazaire, en septembre, le Centre de Culture Populaire, devant les événements de l'été 76 et la recrudescence de la repression en Afrique du Sud a décidé de participer à la lutte contre l'apartheid en organisant une quinzaine sur l'apartheid entre le 25 avril et le 5 mai 77. A cette occasion ils ont choisi la pièce d'Anne BARBEY \$.A.SUD AFRIKA qui sera réalisée par la troupe des Quatre Chemins avec la collaboration des travailleurs des ateliers théâtre et musique de St Nazaire. Ceux-ci participeront à l'élaboration de \$ A Sud Afrika et joindront à la pièce des éléments (sketches, témoignages) nés des rencontres entre l'atelier théâtre, la troupe des Quatre Chemins et les travailleurs des entreprises. Une expérience réussie et prometteuse.

La pièce peut tourner de façon militante dans les lieux où vous le souhaitez. Pour tous renseignements, soutiens, informations... contacter le Centre de Culture Populaire, 24 Rue du Cdt Gate 44600 ST NAZAIRE

culture et internationalisme

Nous tenons à saluer l'initiative du théâtre Jean Vilar de Suresnes, qui présente un programme particulièrement internationaliste et de qualité.

Après avoir donné en mars et début avril des concerts Théodorakis, le Grec qui a rendu aux Grecs, la fierté d'être Grecs, un concert de musique de l'Inde, le Piccolo Teatro de Milan, Martin Saint-Pierre, percussionniste argentin qui célèbre l'Afrique, le T.J.V. présentera du 20 avril au 27 mai, les spectacles suivants :

Un dessin animé japonais pour les petits; une soirée avec le **Cuarteto Cedron** (Argentine) et les **Quilapayun** (les Barbus chiliens), soirée qui promet une exceptionnelle intensité tant sur la scène que chez les spectateurs; musique, poésie au cœur du Sénégal par le parfait **Lamine Konte**; l'admirable film allemand sur le fascisme actuel « **L'honneur perdu de Katharina Blum** »; « **Serioja** » (film russe) et « **Nanouk l'esquimau** » pour les enfants; le **Groupe Adama** d'Israël, interprétera, dansera et chantera les musiques de différents folklores juifs; la chanson des minorités nationales, de la Bretagne au Pays Basque en passant par l'Alsace, par **J. Vassal**; et trois interprètes des minorités : **Djamel Allam**, Kabyle de langue berbère, les **Grands Ballets d'Afrique Noire Moneba**, la culture africaine dans toute sa complexité, et **Roger Siffer** qui fera revivre la Kelwa alsacienne. Et le magnifique poème cinématographique d'Akira Kurosawa « **Dodeskaden** » sur le thème d'un bidonville de Tokyo.

émotion et solidarité autour du m.r.a.p.



Derrière un cordon de police, la manifestation devant le Ministère de l'Intérieur.

Photo: G. AZENSTARK.

Après les attentats à la bombe aux domiciles de Charles Palant, vice-président du M.R.A.P. (le 17 février) et de Roger Maria, membre du Bureau National (le 4 mars), tous deux ont porté plainte. Ils ont été entendus le 23 mars par le juge chargé de l'instruction, M. Pinsseau. Cependant, l'enquête menée par la Brigade criminelle depuis août dernier, sur les agressions et les menaces visant le M.R.A.P. et ses dirigeants, n'a pas apporté jusqu'à présent des résultats tangibles. Le « groupe Joachim Peiper », devenu « comité anti-M.R.A.P. », continue ses tristes exploits, en témoignent les récents attentats contre Ali Majid et Jacques Silberzan.

On comprend que l'émotion soit grande dans tous les milieux, d'autant plus que Charles Palant et Roger Maria sont l'un et l'autre d'anciens déportés-résistants. Elle s'est vigoureusement exprimée, en même temps que la solidarité avec le M.R.A.P., à deux occasions : lors du meeting du 2 mars, salle Lancry; lors de la délégation au ministère de l'Intérieur, le 9 mars.

Au meeting, présidé par Pierre Paraf, président du M.R.A.P., c'est devant une salle comble que les divers orateurs ont pris la parole. Outre Charles Palant, l'assistance a applaudi Marie-José Chombart de Lauwe, ancienne déportée-résistante; Richard Marientras, professeur d'Université; Serge Perrot, au nom de la Ligue des Droits de l'Homme; Théodore Monod, membre de l'Institut; Jean-Louis Moynot, secrétaire confédéral de la C.G.T.; l'abbé Bernard Guillard, au nom de la Commission épiscopale pour les travailleurs migrants, Jean-Luc Mano, président de l'U.N.E.P.; Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P. Des représentants des mouvements de libération de l'Afrique du Sud (Duma Nokwé, secrétaire général-adjoint de l'A.N.C.) et de Rhodésie (Arthur Chadzingwa, A.N.C.-Zimbabwe), de passage à Paris, avaient tenu également à être présents : ils ont salué le M.R.A.P. et son action en de brèves interventions, chaleureusement accueillies.

De nombreuses personnalités et représentants d'organisations étaient à la tribune et dans la salle. Citons, entre autres : MM. Elie Bloncourt, vice-président de l'A.N.A.-

C.R., André Vieuguet, membre du Bureau Politique du P.C.F. et Henri Darrien, conseiller de Paris, Szultz (Union des Anciens Combattants Juifs), Jean Nennig (A.R.A.C.), Vanko Rouda, et Mamely Reinhardt (Comité International Tzigane), Dr Paul Hirschman (U.J.R.E.), M^e Pudowski (Syndicat des Avocats de France), J. Kergomard (Fédération des Officiers et Sous-Officiers Républicains), Angel Sanchez, délégué national de la Mission espagnole en France, Alexandre Castanheira, président de l'Association des Travailleurs Portugais en France, ainsi que les délégués de la F.N.D.I.R.P. de l'Amicale des Déportés Juifs, des Amicales de plusieurs camps (Auschwitz, Mauthausen, Buna-Monowitz, Neuengamme), de l'Amicale des Juifs Anciens Résistants, de l'Union des Syndicats Parisiens C.G.T., du Syndicat C.G.T. des Cuirs et Peaux, de l'Union Nationale des Etudiants du Kamerun, de l'Union Générale des Etudiants et Stagiaires Sénégalais, de l'Association des Juristes Démocrates, de l'Association pour la Coopération avec les Travailleurs Etrangers (St Maur), de l'Association des Stagiaires et Travailleurs Guinéens en France.

Il convient de citer également le flot des messages reçus. Ceux, individuels, de Mme Geneviève Anthonioz, déportée-résistante, des écrivains Vercors, Albert Memmi et Tahar Benjelloun, de Mgr Guy Riobé, évêque d'Orléans, du pasteur André Dumas, de l'historien Hubert Deschamps, de Denise Decourdemanche, de Michel Monikowski, directeur de Presse-Nouvelle-Hebdo, de Mes Robert Badinter, Denis Langlois, Yves Jouffa et Abdelhak Benachenou, du peintre Suzanne Roger, de J.-P. Kahane, président de l'Université Paris-Sud, Marc-André Bloch, professeur honoraire à l'Université de Caen, Madeleine Reberioix et Laurent Schwartz, professeurs d'Université, Marcel Paul, président de la F.N.D.I.R.P.; ceux d'organisations : P.C.F., P.S., P.S.U., Etudiants Radicaux de Gauche, C.F.D.T., Fédération de l'Education Nationale, S.N.E.S., syndicats, C.G.T., C.F.D.T., F.O. et Autonome de la société Ericson, personnel des sociétés Kaumagraph et Texograph, Cercle Bernard Lazare, Union Générale des Travailleurs Sénégalais en France, Association de Solidarité Franco-Arabe, A.E.F.T.I., journal O

imigrado Portugues, CIMADE, AFASPA, Equipe nationale des Eclaireurs et Eclaireuses de France, Secours Populaire Français, Union des Grandes Ecoles, ainsi que le Mouvement Antipartheid de Grande-Bretagne, l'American Indian Movement...

au ministère de l'intérieur

La délégation qui s'est rendue au ministère de l'Intérieur, le 9 mars, était composée, pour le M.R.A.P., de Charles Palant, Albert Lévy, Jacques Madaule, et Marie-José Chombart de Lauwe, auxquels s'étaient joints l'avocate du Mouvement, Maître Marie-Louise Imerglük, le député Lucien Villa, Marcel Paul, président de la FNDIRP, et le professeur Georges Wellers, président de l'Amicale du Camp de Buna-Monowicz, dont Charles Palant est membre. L'abbé Pierre Toulat, empêché au dernier moment, devait écrire au ministre le lendemain.

M. Gilbert Masson, directeur-adjoint du cabinet du ministre, qui reçut la délégation, affirma qu'il partageait l'indignation du M.R.A.P. et de ses amis, et que toutes mesures seraient prises pour trouver les auteurs des agressions et attentats. Les membres de la délégation insistèrent tout d'abord sur la gravité de la situation créée par ces menées, et demandèrent un renforcement important des moyens mis en œuvre pour y mettre fin et les prévenir; ils soulignèrent, en particulier, l'inadmissible impunité dont bénéficient les groupes de l'extrême-droite raciste.

Face au ministère de l'Intérieur, une foule de militants et d'amis du M.R.A.P. attendait les résultats de l'entrevue, qui dura plus d'une heure, et dont Charles Palant fit un bref compte-rendu, à la sortie de la délégation.

Plusieurs organisations s'étaient fait représenter : la C.G.T., l'A.N.A.C.R., la F.N.D.I.R.P., les Amicales des camps de Ravensbruck, Aurigny, Neuengamme, Dachau, Auschwitz, Sachsenhausen, l'Amicale des Anciens Déportés Juifs, Souvenir de la Déportation - Nuit et Brouillard.

souscription

Pour la réparation des dégâts causés par les agresseurs fascistes, pour le développement de l'action du M.R.A.P., la souscription continue :

Association Française des Bessarabiens : 300 F; collecté par Jean Kolpa Paris : 740 F; **personnel du ministère de l'Agriculture** : 120 F; Permanian, Arnonville : 50 F; Juttier, Paris : 100 F; Salomon, Paris : 150 F; Joly, Paris : 30 F; Mariand, Yerres : 50 F; **Comité du M.R.A.P. du Gard** : 720 F; Berrada, Paris : 50 F; Levy, Verrières : 50 F; Mieg, Lille : 150 F; Raphaël, Paris : 150 F; Choukroun, Paris : 20 F; Lazare, Paris : 100 F; Battino, Melun : 100 F; Billard, Le Havre : 20 F; Habert, Vitry : 200 F; Dr Velley, Conflans-Ste-Honorine : 150 F; Toullet, Vitry : 50 F; Berthod, Nice : 200 F; Boller, Marseille : 50 F; Sliwinsky, Bourgoin-Jallieu : 200 F; Hamel, St Lô : 50 F; Defrenne, Lille : 20 F; Vavermeer, Lille : 20 F; Valette, Champigny : 20 F; **Fédération de la Métallurgie CGT** : 130 F; Clara Candiani : 100 F.

gros plan un 21 mars actif

Fixée par l'O.N.U. au 21 mars de chaque année, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale tombait au lendemain des élections municipales, qui retenaient, pour l'essentiel, l'attention de l'opinion publique.

Néanmoins, elle n'est pas passée inaperçue, même si les initiatives qui l'ont marquée ont été parfois retardées de quelques jours.

A Paris et en province, la presse a fait largement écho à la déclaration rendue publique par le M.R.A.P. affirmant sa « solidarité fraternelle avec tous les peuples, tous les hommes, en quelque lieu que ce soit, qui sont persécutés, brimés, menacés dans leurs droits, leur sécurité ou leur vie, en raison de leur origine raciale, ethnique, religieuse ou nationale ». Dans ce texte, qui souligne particulièrement les crimes de l'apartheid en Afrique du Sud, le M.R.A.P. indique qu'« en France même, chacun doit prendre conscience de la réalité du racisme : qu'il vise les Arabes, les Juifs ou les Noirs, les immigrés ou les Gitans, il prend aujourd'hui des formes et une ampleur alarmantes ».

Parmi les mesures urgentes qui s'imposent, le M.R.A.P. énumère : « la recherche efficace et le châtimement des criminels racistes; la mise hors d'état de nuire des groupes néo-nazis qui pratiquent ou suscitent les violences et la haine racistes, le développement par la presse, la radio, la télévision et l'enseignement, de l'information sur les menées et les préjugés racistes, afin d'en prémunir tous les secteurs de l'opinion publique; la suppression de toutes discriminations légales, brimades policières et administratives, expulsions arbitraires visant les travailleurs et étudiants étrangers; la suspension du soutien économique et militaire de la France à l'Afrique du Sud raciste ».

L'interview donnée à droit et liberté, à l'occasion du 21 mars, par M. M'Bow, directeur général de l'U.N.E.S.C.O. a également été diffusée.

D'autre part, le M.R.A.P. a invité à Paris une étudiante évadée d'Afrique du Sud après avoir pris part aux événements de Soweto, Mlle Sikosé Mji, qui a récemment témoigné à l'O.N.U. On verra, page 21, les propos qu'elle nous a tenus. Elle a rencontré de nombreux journalistes et personnalités, et participé, avec Thami Sindelo, représentant de l'African National Congress, mouvement de libération sud-africain, à plusieurs réunions d'information et débats.

Des comités locaux du M.R.A.P. ont profité de la campagne électorale pour présenter aux candidats le texte d'un appel pour le 21 mars, qui a été signé dans différentes villes. L'ensemble des comités va maintenant s'adresser aux maires nouvellement élus.

Parmi les initiatives prises un peu partout à travers la France le 21 mars et les jours suivants, voici quelques-unes des plus importantes et des plus originales :

A Orléans, défilé d'hommes-sandwiches portant des panneaux sur le racisme; exposition relative à l'Afrique du Sud présentée en plein air sur une place de la ville; soirée cinématographique à la Maison de la Culture.

A Grenoble, table-ronde sur les manifestations actuelles du néo-nazisme, avec le M.R.A.P. et les représentants de divers organismes.

A Amiens, spectacle de marionnettes réalisé par le M.R.A.P. présenté dans une fête de quartier; projections du film « L'autre France » dans un Centre socio-culturel et à l'Université.

A Annemasse, semaine d'information sur le racisme, organisée par la Maison pour Tous.

A Lyon, conférence de presse et soirée-débat dans une grande salle de cinéma (projection du film « Le Bougnoul ») avec Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P.

A Clermont-Ferrand, Rouen, Gennevilliers (92) projections de films sur l'Afrique du Sud et sur les problèmes de l'immigration.

A Paris, Saint-Cyr (78), Ermont (95), dans des lycées à l'initiative des élèves, ainsi que dans des entreprises, à l'initiative des syndicats, débats, films et expositions.

Outre le M.R.A.P., diverses organisations nationales, départementales ou locales ont lancé des appels à la lutte contre le racisme; des syndicats ont décidé de consacrer la Journée du 21 mars à la sensibilisation et l'action en faveur des travailleurs immigrés.

droit et liberté n° 357 ■ avril 1977

conseil national

Le Conseil National du M.R.A.P. s'est réuni à Clermont-Ferrand, le dimanche 17 avril. Des débats ont eu lieu sur les points suivants :

1. Les données actuelles de la lutte antiraciste en France.

2. Les mesures coercitives contre les travailleurs et étudiants étrangers; la proposition de la loi du M.R.A.P. contre les expulsions arbitraires.

3. Les enfants de migrants à l'école et dans la ville.

4. L'animation antiraciste dans la localité et le département.

Nous publierons dans notre prochain numéro les décisions adoptées.

flash

■ Le 19 mars, au Collège de France, sous l'égide de la Société des Etudes Renaniennes, Pierre Paraf, président du M.R.A.P. a prononcé une brillante conférence : « La France de l'Affaire Dreyfus », présidée par M. Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences Morales et Politiques. L'assistance, très nombreuse où se trouvaient nombre d'amis du M.R.A.P., l'a chaleureusement applaudi.

■ L'insurrection du Ghetto de Varsovie qui eut lieu en 1943, a été commémorée à Paris au cours d'une assemblée publique, le dimanche 17 avril à 16 heures, au Palais des Arts, 325 rue St Martin PARIS 3ème. Pierre Paraf y représentait le M.R.A.P.

■ Le film « La Dernière Tombe à Dimbaza » a été projeté le 28 mars, au cours d'une soirée organisée avec la M.J.C. de la place Saint-Michel, à Paris, par le Comité local du 5^e arrondissement. Thami Sindelo, représentant de l'A.N.C., mouvement de libération de l'Afrique du Sud, a pris part au débat.

■ Le comité du M.R.A.P. de Clermont-Ferrand a organisé trois projections du film « Namibie : une confiance trahie ». Celui d'Orléans a présenté « Bicots-Nègres, nos voisins », de Méd Hondo.

■ Semaine du M.R.A.P. sur l'apartheid en Afrique australe, du 14 au 19 mars, à la M.J.C. de la Meinau, à Strasbourg : exposition, film et débat ont permis une large information.

■ Aux Sables-d'Olonne, une semaine d'information sur les problèmes du Tiers-Monde, a eu lieu du 28 février au 5 mars, à l'initiative du M.R.A.P., de Sables - Tiers Monde, Terre des Hommes, du Secours Catholique et de Médecins sans Frontières. Malika Pondevie, membre du Conseil National, y représentait notre Mouvement.

■ Anne-Marie Goguel, membre du Bureau National du M.R.A.P., a fait une conférence sur la condition des femmes en Afrique, le 8 mars à Nîmes, au cours d'une manifestation organisée par l'U.F.F., dans le cadre de la Journée internationale des Femmes.

■ Des lettres communes du M.R.A.P. et d'autres organisations préoccupées par les problèmes des immigrés et du Tiers Monde ont été envoyées aux candidats aux élections municipales, notamment à Limoges, Dijon et Alençon.

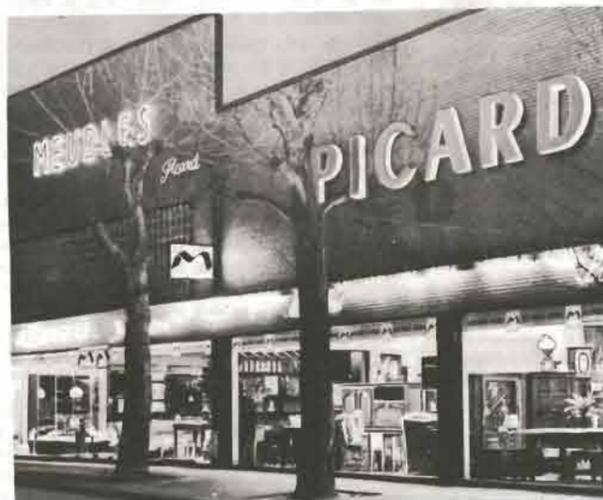
Case réservée
à M. R. BLOCH



M^R & M^{ME} J. UHLIR
EDITEURS DE CRÉATION (IGOR)
TABLEAUX

Créateurs des gamins
de Paris IGOR

13 rue des Petites Ecuries
23, rue d'Hauteville 770.23.06
75010 PARIS 770.76.46



LITERIE · TAPISSERIE
RIDEAUX · VOILAGES
Spécialiste du meuble rustique
Décoration style et moderne

17 & 23 rue Béranger
92240 MALAKOFF Tél. 253.48.48

S.M.A.

SIGNALISATION MODERNE AUTOROUTIÈRE

21 et 23, rue Jules Ferry
92406 COURBEVOIE
Tél. 333.23.45 et 23.46

**MATIÈRES
PLASTIQUES**

IMPORT EXPORT
FEUILLE P. V. C. **ETS MAJAK**
MOUSSES
NAPPAGES 9 bis, Boulevard de Belleville
TISSUS EXPANSÉS 75011 PARIS
TISSUS ENDUITS
GRANULÉS
TÉL. : 357-38-27
DEPOT :
94, rue Ambroise Croizat, 93 DRANCY

**Au Pilote
des grandes marques**

Madame STORA

39, avenue Georges Clémenceau
94700 Maisons-Alfort
Téléphone 378.00.75

Obrey

HORLOGER-JOAILLIER

13, rue Tronchet - F-75008 Paris - 265.31.33

blues

CHEMISIERS DE LUXE
37-39, RUE DES PETITES ÉCURIES
75010 PARIS - 246.58.88/246.58.89

MAISON FONDÉE EN 1880
CREATIONS et MAQUETTES ORIGINALES
TOUS TRAVAUX
pour l'INDUSTRIE
et le COMMERCE
imprimerie lebharr
35, Rue des 3 Bornes
75011 PARIS
☎ 357-32-31 / 54-75

raphaël Lazar

tapissier-décorateur

Installation (bureaux, magasins, appartements, hôtels, collectivités)
50, rue Volta - 75003 Paris - tél. 278.69.44

**pieds
sensibles**

*les chausseurs
du confort et de l'élégance*

Choix unique en cheveau
en sports
et en bottes

(9^e) Gare Saint-Lazare - 81, rue Saint-Lazare (M^o St-Lazare-Trinité)
(6^e) Rive gauche - 85, rue de Sèvres (Métro Sèvres-Babylone)
(10^e) Gare de l'Est - 53, bd. de Strasbourg (Métro Château-d'Eau)
Magasins ouverts tous les lundis

Ben Chemoul

spécialiste grandes tailles

pantalons chemiserie

17, boulevard saint-martin
75003 paris - tél. 887.69.94

25, avenue de la république
75011 paris - téléphone 357.24.36

Case réservée
C.

LES MIGRATIONS DE DJEHA

Sans papiers, isolé, notre ami Djehà va-t-il enfin trouver du travail ?

par SALADIN 76

